L'analyse spatiale du site du Petit-Chasseur à Sion (Valais)

Autor(en): **Piguet, Martine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **124 (2011)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-835853

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'analyse spatiale du site du Petit-Chasseur à Sion (Valais)

Martine Piguet

Les niveaux du Néolithique moyen du site du Petit-Chasseur ont fait l'objet d'une analyse spatiale dans le but de saisir les modalités d'occupation de communautés vivant entre le cinquième et le quatrième millénaire av. J.-C. dans la haute vallée du Rhône. La corrélation stratigraphique reconnue entre les trois chantiers, mais surtout entre les sites proches du Petit-Chasseur II et Petit-Chasseur IV, offre une vision horizontale de plus de 500 m² pour l'occupation principale, ce qui permet des observations pertinentes dans le cadre d'une analyse spatiale.

Dans un premier temps, l'étude planimétrique de chaque niveau a été constituée par une documentation variée élaborée soit sur le chantier, soit à postériori. Au matériel issu de la fouille, s'ajoutent les plans au 1/10e, 1/20e et parfois au 1/50e établis pour chaque décapage, des fiches de structures, les relevés stratigraphiques, les journaux de fouille et enfin les photographies. Pour le Petit-Chasseur I, le Petit-Chasseur II secteur oriental et le Petit-Chasseur IV nous avons bénéficié des études antérieures réalisées par Sauter, Gallay, Chaix (1971), Winiger (1985, 1990), Moinat (1985 et 1988) et Besse (1993 et 1993-1994). La compilation de ces données s'est révélée particulièrement ardue à cause de l'hétérogénéité des données de terrain provenant de 3 chantiers différents et par une durée de plus de quarante ans séparant les premières fouilles de l'élaboration finale, ce qui conduit inévitablement à des déficits d'information. Cependant, la qualité du travail de terrain et de l'enregistrement soumis à une démarche scientifique rigoureuse mise en place dès le début des fouilles a permis une exploitation optimale de cette documentation.

Pour chaque couche, divers plans relatifs à l'organisation des structures et à la répartition des vestiges ont été établis, dont seuls les plus exhaustifs seront détaillés. Nous en ferons la description par niveau en insistant sur l'occupation principale attribuée au Cortaillod type Petit-Chasseur qui a livré le plus d'informations pertinentes. Nous avons opté pour une approche visuelle de la répartition des objets sans recourir à des méthodes statistiques, ces dernières se révélant peu efficaces lorsqu'il s'agit de prendre en compte la relation entre la position des structures archéologiques et la répartition du mobilier (Djindjian 1991).

Vers une interprétation de la répartition spatiale du mobilier

Comme prélude à l'interprétation de la répartition spatiale des vestiges, il convient de prendre en compte les différents processus qui interviennent dans la dispersion du mobilier, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique (Fellner et Federici-Schenardi 2007).

Les mécanismes naturels

Regroupés en général sous le terme de taphonomie, ces mécanismes interviennent après le dépôt archéologique et souvent longtemps après l'abandon du site. Parmi les plus influents on peut citer la bioturbation, le ruissellement ou colluvionnement, l'érosion, et la décomposition des objets.

La bioturbation, qui correspond au déplacement des vestiges par les animaux, peut intervenir avant ou après l'enfouissement. Au Petit-Chasseur, elle est attestée par des traces

de rongeurs et de carnivores sur quelques ossements (Chiquet ce volume), ainsi que par la présence de terriers d'animaux fouisseurs à certains endroits. Ces déplacements de matériel sont toutefois difficiles à évaluer, ils peuvent être importants sur le sol des habitations abandonnées visitées par les animaux, mais sont plus faibles dans les structures creuses dont les remblayages successifs limitent la bioturbation. En ce sens, l'étude archéozoologique confirme la fragmentation plus faible des restes fauniques dans les structures qu'au dehors (Chiquet ce volume). En ce qui concerne les animaux fouisseurs, dont l'action se marque après l'enfouissement, ceux-ci ont laissé des traces très circonscrites de type terriers, qui sont peu importantes d'après les relevés de terrain.

Le ruissellement ou colluvionnement a par contre engendré des perturbations conséquentes localisées essentiellement au sud du chantier II et au nord du chantier IV. En effet, trois ravinements, dont deux sont datés du Bronze final et un du Néolithique, ont affecté la zone sud du Petit-Chasseur II et sont probablement en relation avec les débordements de la Sionne. Dans l'occupation principale, l'absence des vestiges hors des structures à l'est de la maison 1 pourrait s'expliquer par des phénomènes érosifs. Par ailleurs, un chenal repéré au nord du Petit-Chasseur IV a perturbé les occupations néolithiques. Outre des déplacements de mobilier localisés, le colluvionnement a eu une action sur la conservation du matériel céramique et osseux notamment qui est assez fragmenté. La céramique révèle parfois des encroûtements calcaires provoqués par du ruissellement ainsi que des bords avec un poli typique des remaniements post-dépositionnels. Quant à la faune, certaines pièces font état d'une dissolution importante qui affecte l'os en profondeur (Chiquet ce volume).

Qu'il s'agisse de bioturbation, de ruissellement ou d'érosion, ces différents phénomènes taphonomiques tendent à favoriser les éléments le plus résistants et de plus grande taille, comme cela a été mis en évidence pour la faune, où le rôle des grands mammifères prend plus d'ampleur en dehors des structures (Chiquet ce volume).

Les mécanismes anthropiques

Prépondérants par rapport aux mécanismes naturels, ceux-ci sont directement liés aux comportements de rejet des habitants et peuvent être appréhendés en partie par l'ethnoarchéologie. Les restes retrouvés dans un site sont des objets abandonnés, perdus ou rejetés et rarement les restes d'une communauté vivante et soudainement ensevelie (syndrôme de Pompéi). Si au Petit-Chasseur l'analyse spatiale atteste un abandon progressif d'au moins trois constructions, il semble que la maison 1 du chantier II pourrait s'apparenter à un instantané de la vie préhistorique avec un abandon de l'habitat consécutif à un incendie. Comme nous le verrons par la suite, la répartition des vestiges au sein de cette construction tranche nettement avec celles des autres.

Dans la plupart des cas, les vestiges donnent des informations sur les activités de rejet, de l'entretien de l'habitat et non pas sur les lieux d'activités primaires, étant donné que la position finale d'un objet correspond rarement à son lieu d'emploi. On peut distinguer un rejet primaire, abandonné sur le lieu de son utilisation ou de sa fabrication et généralement de petite dimension, d'un rejet secondaire, plus commun, qui implique un déplacement des objets abandonnés généralement gênants (Fellner et Federici-Schenardi 2007). La part des rejets secondaires semble augmenter sur un site à longue durée d'occupation. Une partie du comportement de rejet est aussi liée au type des matériaux (périssable ou non), à l'hygiène, mais aussi aux croyances (Sommer 1991). Le matériel rejeté, surtout la faune, peut être soit placé dans une structure creuse (fosse-poubelle) remblayée régulièrement afin de minimiser les odeurs et éviter les animaux fouisseurs, soit déplacé vers une zone de dépotoir à l'écart du lieu de vie et de passage. De nombreuses études ethnologiques montrent que deux facteurs dominent dans le comportement de rejet, à savoir l'effort nécessaire à déplacer les déchets et leur nuisance potentielle (Hayden et Cannon 1983, Tani 1995); généralement le principe du moindre effort prévaut avec un entretien minimum de l'habitation. A cet égard, une étude réalisée sur 79 groupes culturels traditionnels montre que les sols des habitations permanentes sont régulièrement nettoyées, les rebus étant rejetés près ou autour de la maison (Murray 1980). Dans le cas d'un dépotoir, les rejets peuvent être provisoires si certains objets sont susceptibles d'être recyclés (céramique en chamotte ou en lissoirs, éclats de silex repris en outils) ou permanents. Ajoutons que, après l'abandon, l'emplacement de la maison peut être utilisé comme dépotoir (Seymour et Schiffer 1987), ce qui semble être le cas pour les maisons 2 et 3 de l'occupation principale du Petit-Chasseur.

Après le rejet, d'autres phénomènes anthropiques de dispersion interviennent, qu'ils soient liés au piétinement, à la circulation des personnes ou à la réalisation de structures creuses. Ces phénomènes peuvent non seulement déplacer les objets, mais aussi favoriser leur fragmentation (Courtin et Villa 1982). Dans certains cas les mécanismes de dispersion liés à la circulation des personnes peuvent être appréhendés par les remontages de la céramique, démarche peu fructueuse au Petit-Chasseur étant donné la forte fragmentation du matériel. Quant aux perturbations dues au creusement de structures, elles ont sans aucun doute affecté les occupations dont certaines témoignent de réaménagements successifs. Cependant, l'individualisation de deux couches néolithiques scellées par des niveaux stériles limite les déplacements de matériel sur seulement deux niveaux.

Ainsi, la reconnaissance des processus de dispersion du matériel, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, permet de cadrer l'interpréation de la répartition spatiale des vestiges. A défaut d'indiquer des lieux d'activités primaires, l'analyse spatiale permet d'appréhender le type d'activité pratiquée par les habitants, les actions de rejet, ou d'entretien de l'habitat.

Ensemble stratigraphique du Néolithique moyen I

Le niveau le plus ancien attribué au Néolithique moyen I est reconnu par plusieurs structures dans la couche 9 du Petit-Chasseur IV mais ses traces sont plus fugaces dans les autres chantiers. Seuls un foyer identifié dans la couche 13 du Petit-Chasseur I et quelques amas de blocs relevés dans la couche 16 du Petit-Chasseur II complètent cet ensemble (voir chapitre Structures, Piguet ce volume).

Au Petit-Chasseur IV, la couche 9 correspond à un niveau lessivé dans sa partie supérieure dont seul le fond des structures a été conservé. Bien qu'elle ait été repérée sur toute la surface, la couche 9 a été fouillée seulement sur deux zones restreintes au nord-ouest et au sud-ouest du chantier (voir chapitre Structures fig. 2, Piguet ce volume). La position du matériel, rare et essentiellement dans les structures, fournit peu de données interprétables (fig. 1). La présence de faune brûlée dans et autour du grand foyer S75 confirme sa fonction de combustion (fig. 2).

Ensemble stratigraphique du Néolithique moyen II

Séparé par un interface stérile, le Néolithique moyen II est représenté par deux niveaux d'occupation principaux. Le premier est attribué au Cortaillod type Petit-Chasseur daté entre 4000 et 3800 av. J.-C. et le second est attribué au Cortaillod type Saint-Léonard vers 3800-3600 av. J.-C. (voir chapitre Structures fig. 1, Piguet ce volume).

L'occupation Cortaillod type Petit-Chasseur

La couche 7b

Un niveau limité à la zone nord-ouest du Petit-Chasseur IV, appelé couche 7b, a été repéré à la base de l'occupation principale (voir chapitre Structures fig. 3, Piguet ce volume). Il a livré deux grandes fosses circulaires, S56, recoupée par deux structures postérieures, et S61, préservée seulement dans sa moitié ouest. Les restes fauniques représentent 90 % des vestiges et se concentrent principalement dans la fosse S56 (fig. 3). Celle-ci se singularise par une forte proportion de fragments crâniens et dentaires de suidés, caprinés et bovinés trouvés au sommet de cette structure qui pourrait indiquer une découpe préliminaire des carcasses (fig. 4) (Chiquet ce volume). Quant à la structure 61, elle a livré des restes de faune concentrés au fond de la fosse. Par ailleurs, on dénombre une vingtaine d'ossements à l'ouest de cette structure. La surface restreinte de ce niveau ne permet pas de préciser la nature de cette occupation.

L'occupation principale

L'occupation principale du Cortaillod type Petit-Chasseur correspond à la couche 14 du Petit-Chasseur II et à la couche 7 du Petit-Chasseur IV, pour laquelle on dénombre au moins quatre constructions. Cet ensemble est corrélé aux niveaux 11a à 11e du Petit-Chasseur I sans qu'il ne soit possible de mieux préciser cette relation stratigraphique, étant donné

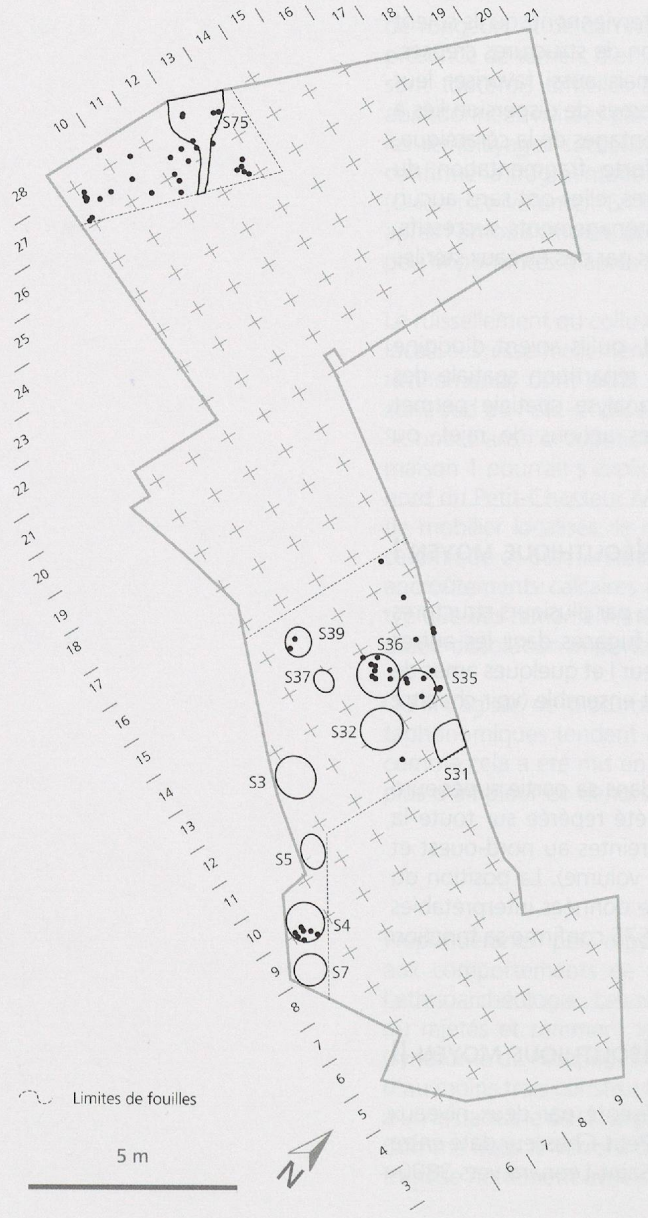

Figure 1. Petit-Chasseur IV (Valais, Sion), couche 9, Néolithique moyen I. Plan de répartition de tous les vestiges.

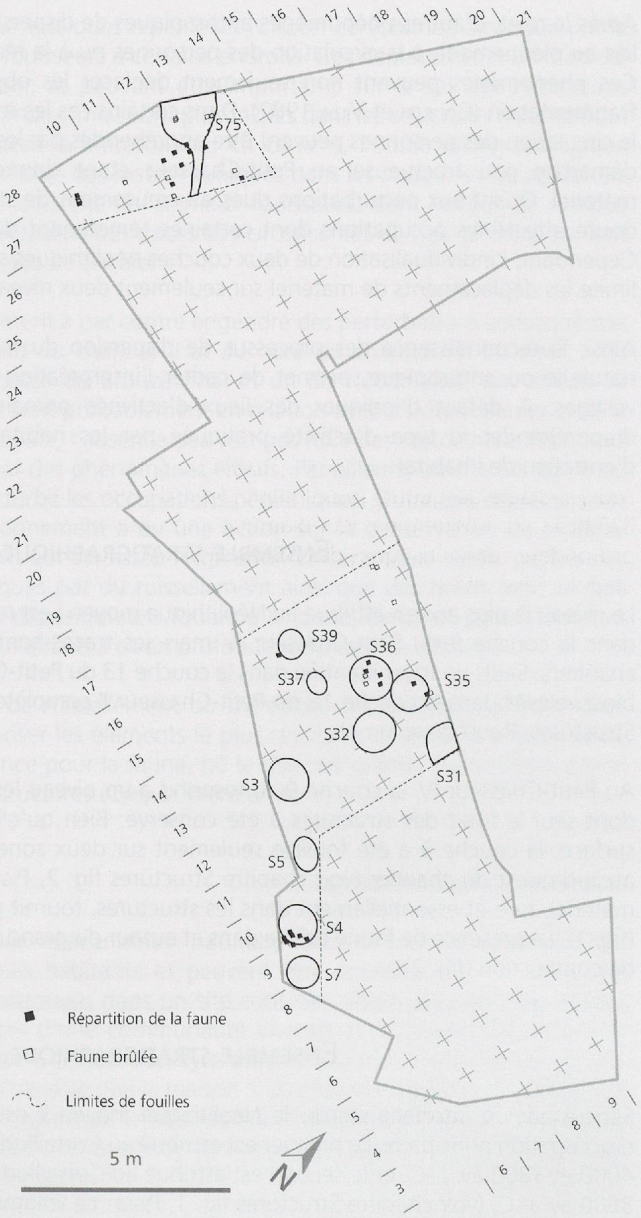

Figure 2. Petit-Chasseur IV (Valais, Sion), couche 9, Néolithique moyen I. Plan de répartition de la faune et faune brûlée.

le changement dans la sédimentation vraisemblablement dû à la distance séparant les chantiers. Nous n'insisterons pas sur l'analyse spatiale du chantier I en raison de sa faible extension et nous renvoyons le lecteur aux données déjà publiées (Moinat 1988).

Petit-Chasseur I, couche 11a

Les structures y sont peu abondantes puisque ce niveau n'a livré qu'un foyer, une fosse, une tombe et une trace de paroi (voir chapitre Structures fig. 4, Piguet ce volume).

Dans la zone sud, la tombe 12 est située à proximité d'une trace de paroi reconnue dans le m² H66-67 et orientée suivant le même axe. La présence de tombes d'enfant en relation avec des structures d'habitat a également été reconnue dans la couche 14 du Petit-Chasseur II (von Tobel ce volume). La zone amont pourrait correspondre à une aire d'activité extérieure à l'habitat, la fosse 2 se caractérisant par un grand diamètre et une faible profondeur semblable à une dépression utilisée comme aire de travail plutôt qu'à une véritable fosse (Moinat 1985). La faune, qui représente la majeure partie des vestiges, est relativement abondante dans les zones où la couche est conservée avec une concentration au nord du foyer (Moinat 1988, pl. 5).

Petit-Chasseur I, couche 11c
Les structures sont réparties au sud du secteur. Elles se composent de quatre fosses de taille moyenne à bords verticaux (F10, F14, F11, F21), d'un trou de poteau avec des petits calages et d'une dépression de faible profondeur correspondant à la partie supérieure de la fosse 12 (voir chapitre Structures fig. 5, Piguet ce volume).

Trois empierrements dont deux sont organisés perpendiculairement à la pente peuvent correspondre à la limite d'éventuelles parois ou à la construction de petits murets. Les vestiges peu abondants sont essentiellement de la céramique et de la faune (Moinat 1988, pl. 5).

Petit-Chasseur I, couche 11d
Les structures de la couche 11d sont toutes situées dans la zone sud ; il s'agit de quatre fosses dont deux d'entre elles (F12 et F13 bis) se distinguent par leur diamètre important et leur grande profondeur caractéristiques des fosses-silos reconnues également au Petit-Chasseur II.

De plus, une quinzaine de trous de piquet sont attribués à ce niveau pour lequel il n'existe pas de plan de surface (voir chapitre Structures fig. 6, Piguet ce volume). Le matériel est peu abondant et se concentre principalement dans les fosses (Moinat 1985).

Petit-Chasseur I, couche 11e
Préservée seulement dans la partie sud, elle a livré cinq fosses assez mal conservées du fait des constructions dues aux creusements postérieurs (voir chapitre Structures fig. 7, Piguet ce volume). A ces structures s'ajoutent cinq trous de piquet dont l'organisation ne permet pas de reconstituer un plan architectural. Comme pour le niveau précédent, les vestiges sont rares, aussi bien dans la couche que dans les structures (Moinat 1988, pl. 5).

Environ 40 mètres au sud du Petit-Chasseur I, les chantiers II et IV distants de quelques mètres et bien corrélés en stratigraphie permettent de reconstituer un hameau composé de plusieurs habitations (fig. 5).

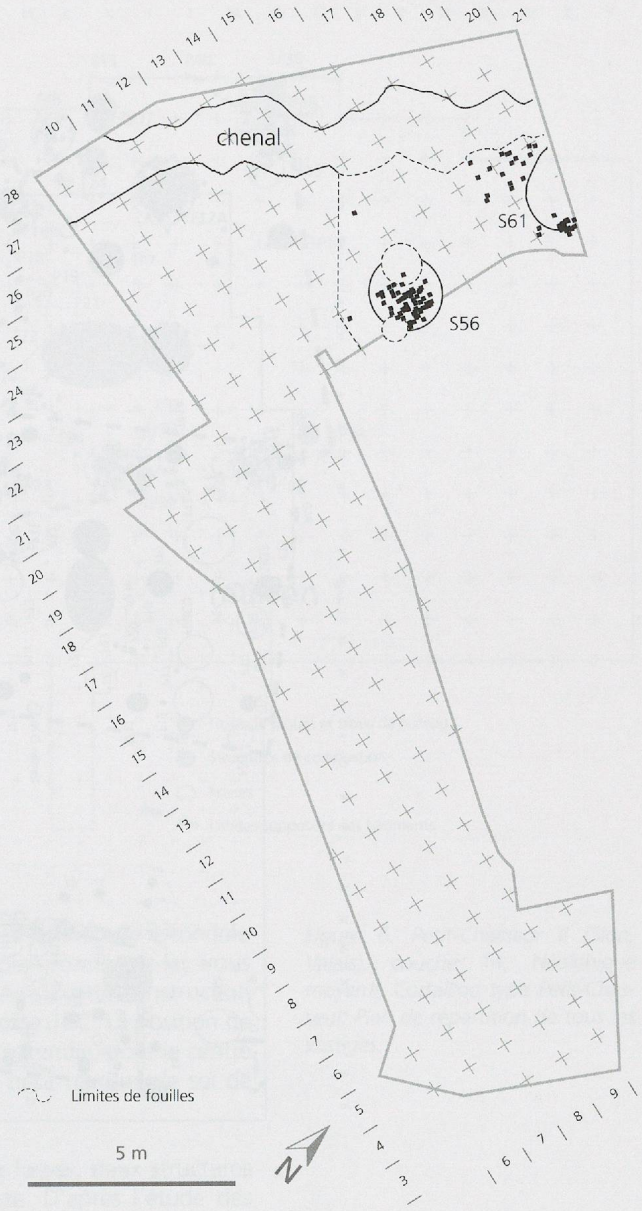

Figure 3. Petit-Chasseur IV (Valais, Sion), couche 7b, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la faune.

Au Petit-Chasseur II, la couche 14 qui correspond à cette occupation est bien individualisée à l'est du chantier où elle est représentée par un niveau compact plus ou moins rubéfié avec de nombreux charbons de bois. Elle se biseaute en direction de l'ouest jusqu'à disparaître au centre du secteur (m2 Q-S 14 à 23), pour réapparaître à l'ouest sous forme de plusieurs niveaux (14a, 14b, 14c, 14d, 14e, 14f), dont seules les couches 14a, 14c, et 14d ont livré du matériel archéologique (fig. 5). Le niveau 14d du secteur occidental est corrélé à l'occupation orientale de la couche 14. Il semble que la complexité de la sédimentation dans le secteur ouest soit due aux apports d'éléments grossiers d'un cône torrentiel. La couche 14 a été érodée à plusieurs reprises par des ruissellements datés du Bronze final et du Néolithique qui ont affecté la zone sud-est du chantier. Quant à l'extension de la couche 14 vers le nord, elle se poursuit en amont de la zone fouillée, comme l'indique sa présence dans une tranchée de raccord effectuée entre les chantiers I et II (Besse et Mottet 2003, fig. 10).

Cette occupation principale a livré deux habitations au Petit-Chasseur II, une grande maison, appelée maison 1, située à l'est et qui a fait l'objet d'un travail de diplôme (Winiger 1985, 1990), et une plus petite, la maison 2, repérée à l'ouest d'une palissade en pierre (fig. 5).

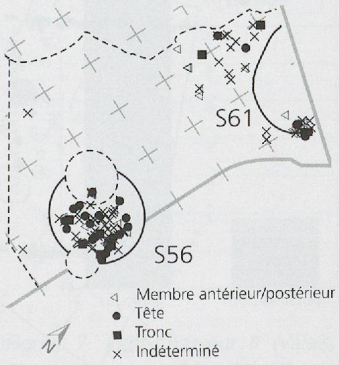

Figure 4. Petit-Chasseur IV (Valais, Sion), couche 7b, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Répartition de la faune selon les parties anatomiques.

La maison 1
La maison 1 est construite sur neuf trous de poteau (TP2, TP21, TP11, TP37, TP7, TP39, TP36, TP14, TP38) dont trois centraux constituent la ligne faîtière. Les parois en bois sont suggérées par une vingtaine de poutres carbonisées, situées au nord-est, parallèles les unes

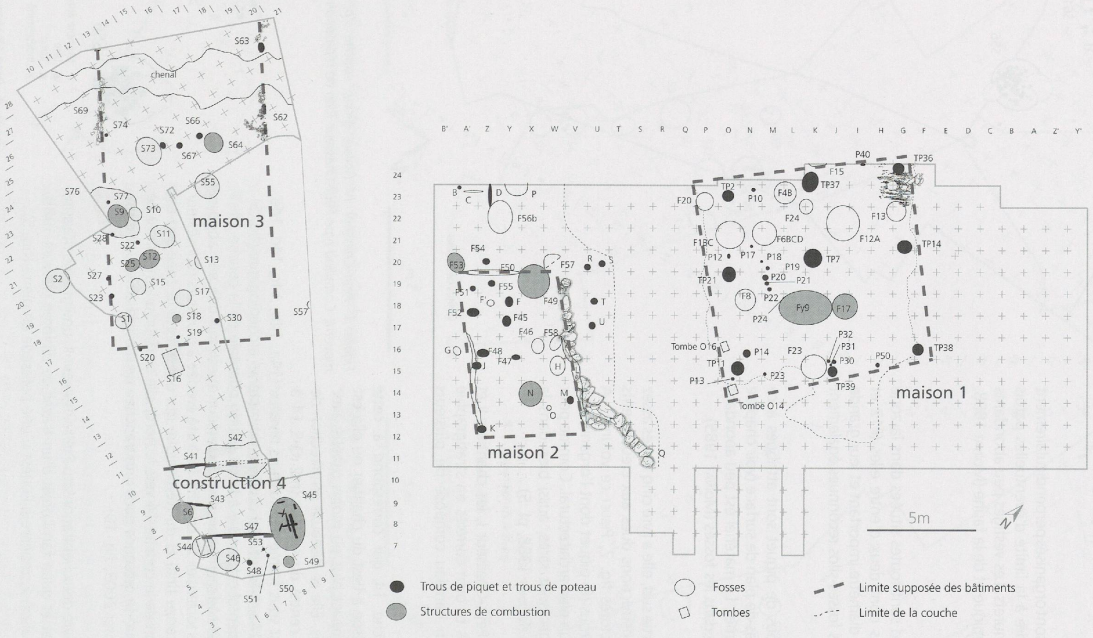

Figure 5. Les structures de l'ensemble stratigraphique du Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur et les limites supposées des bâtiments : Petit-Chasseur II couche 14 avec les limites de la couche, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais, Suisse).

Figure 6. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de tous les vestiges.

aux autres et orientées selon un axe est-ouest. Cette paroi qui s'est sans doute effondrée suite à l'incendie qui a touché la maison, se trouve en dehors du plan formé par les trous de poteaux qui devaient assurer le maintien d'une sablière haute. Ainsi, cette construction englobe les deux tombes de nouveau-né O14 et O16 ainsi que la fosse 1BC. La position de la fosse 20 à l'intérieur de la maison est par contre hypothétique. L'incendie, dont le centre devait se situer autour du trou de poteau 36, a été assez intense pour marquer le sol de nombreuses traces de rubéfaction.

A l'intérieur se répartissent une trentaine de structures dont onze fosses, deux structures de combustion, dix-sept trous de piquet et deux tombes en ciste. D'après l'étude des remplissages, le creusement des fosses n'est pas toujours synchrone ; ainsi les structures 17, 4B, 6BCD, et 12A sont les premières à avoir été creusées, alors que les fosses 1BC, 20, 23, et 8 semblent être légèrement postérieures (Winiger 1985). Si certaines structures ont pu avoir comme fonction primaire une utilisation pour le stockage des aliments (F12A, F4B, F6BCD) ou comme fonction rituelle (F1BC), toutes ont certainement fonctionné comme poubelle dans leur ultime utilisation (voir chapitre Structures, Piguet ce volume).

Le matériel archéologique se répartit essentiellement dans les structures (fig. 6 et 7). La rareté des vestiges dans la zone est de la maison peut s'expliquer en partie par la méthode de fouille adoptée en 1972 qui consista à vidanger à la pioche les zones situées hors des structures, stratégie qui fut ensuite abandonnée pour une fouille plus fine. Par contre, la répartition des vestiges dans la moitié ouest de la maison est significative puisqu'elle a bénéficié d'une fouille minutieuse sur plus de 30 m² entre 1968 et 1969.

D'une manière générale, le matériel faunique se répartit exclusivement dans les fosses ce qui indique l'utilisation volontaire de ces structures pour le rejet de détritus périssables et parfois encombrants (fig. 7 et 8). Les fosses F1BC, F6BCD et F12A rassemblent la majorité du matériel osseux (fig. 9). Hors des structures, la rareté des vestiges fauniques est étonnante car c'est le type de matériel de loin le plus abondant dans cette maison. L'hypothèse probable d'une disparition des fragments osseux sur le sol d'habitat suite à des phénomèmes érosifs (Chiquet ce volume) n'explique cependant pas la présence des autres types de vestiges (céramique et industrie lithique) hors des structures. Concernant la faune,

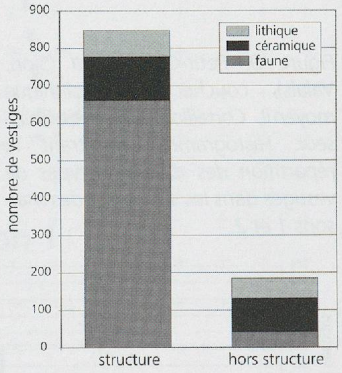

Figure 7. Petit-Chasseur II (Valais, Sion), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogramme montrant la répartition des différents types de vestiges dans les structures et hors des structures de la maison 1.

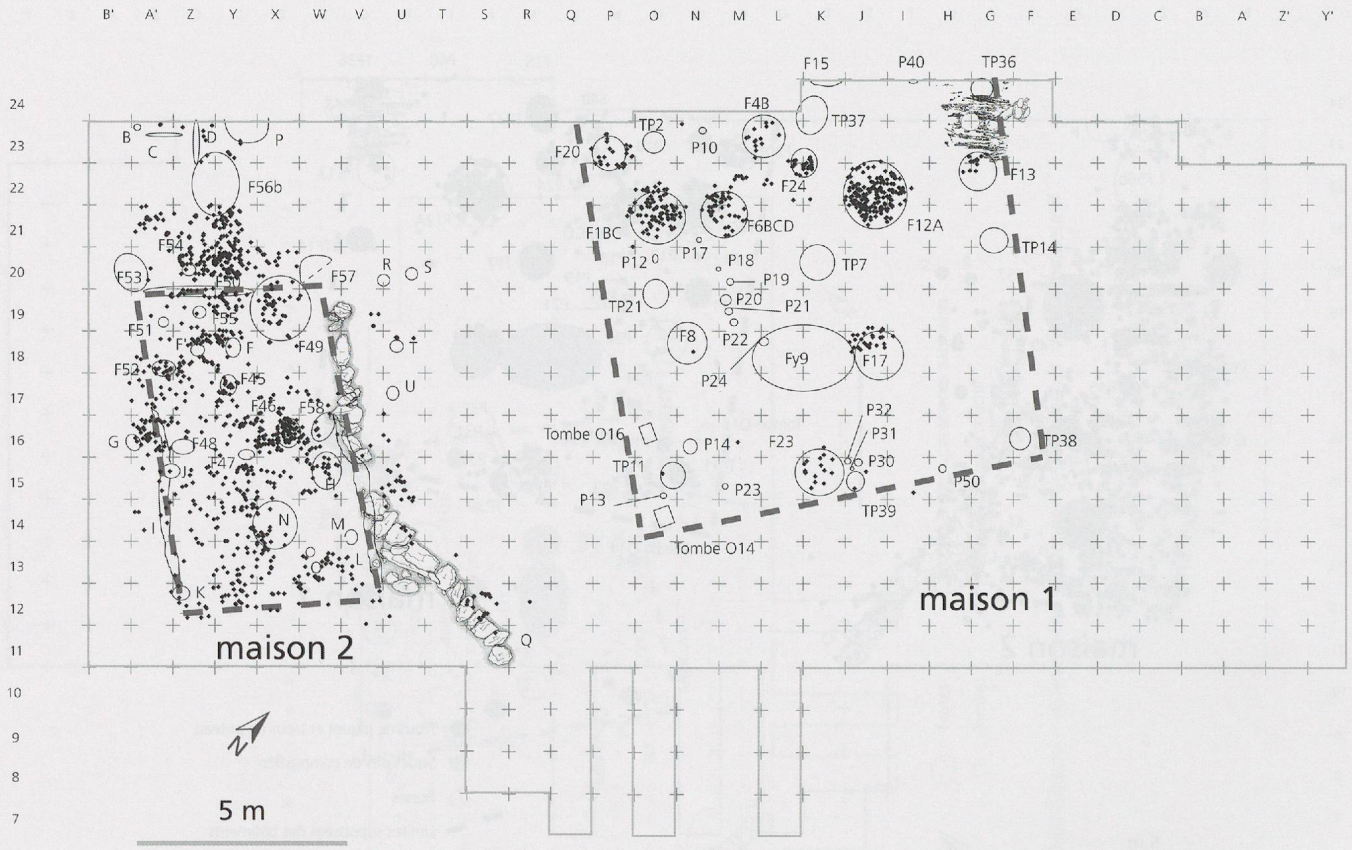

Figure 8. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la faune.

la prédominance des caprinés est perceptible dans la maison 1, surtout dans la fosse 1BC où plus d'une dizaine de crânes de mouton ont été mis au jour (fig. 10). La répartition de la céramique et de l'industrie lithique montre également une concentration du matériel dans les fosses mais aussi en couche, notamment au sud-ouest du foyer 9 (fig. 11 et 12). Cette zone pourrait correspondre à une zone d'activités, alors que l'espace entourant le four 17, exempt de vestiges, pourrait être interprété comme une zone de couchage (Winiger 1985). Les tessons trouvés en couche sont pour la plupart non remontants; la rareté des pots reconstitués entièrement indique des rejets secondaires. Quelques tessons de céramique ont été trouvés dans les structures de combustion représentées par le foyer 9 et le four 17 situés côte à côte. Le four 17 a été installé dans la dépression d'une ancienne fosse; il est constitué d'un niveau de foyer et d'une voûte en argile dont on a retrouvé des restes de mottes. « L'absence de fragments de céramique et/ou de ratés de cuisson dans son remplissage fait pencher l'interprétation fonctionnelle en faveur d'un four à usage uniquement domestique (cuisson des aliments, chauffage) » (Winiger 1985, p. 123). Aucun autre type de vestiges n'a été retrouvé dans ce four, les restes fauniques visibles sur le plan de répartition appartenant à la fosse légèrement antérieure.

Plusieurs indices suggèrent un abandon de la maison 1 suite à l'incendie. La paroi effondrée carbonisée est restée en partie intacte suite à son basculement, comme l'indique le parallélisme des poutres et leur position régulière. Dans le m² I20, un amas de pointes de flèches ayant subi l'action du feu et qui peut résulter d'un carquois brûlé a été abandonné malgré sa valeur estimée. De plus, la seule lame de hache entière du Petit-Chasseur est issue de cette habitation, elle a été retrouvée dans la couche, ce qui peut plaider en faveur d'une position primaire.

Figure 9. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogramme montrant la répartition des différents types de vestiges dans les structures des maisons 1 et 2.

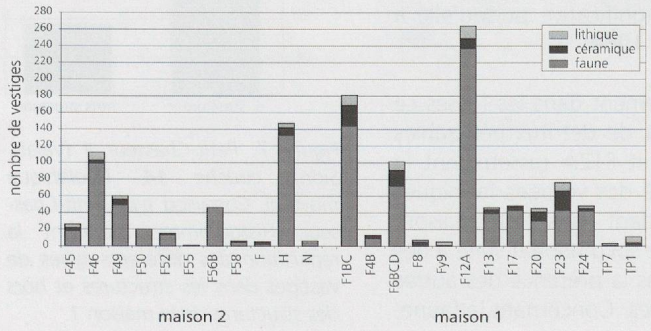

La maison 2

La deuxième habitation du Petit-Chasseur II se situe à l'ouest du secteur; elle est délimitée à l'est par une palissade longue de dix mètres, composée d'un alignement de dalles plates plantées obliquement contre un talus formé par les loess de la couche 15 (fig. 5). Deux tranchées de fondation parallèles devaient constituer les parois est et ouest du bâtiment. Plusieurs trous de

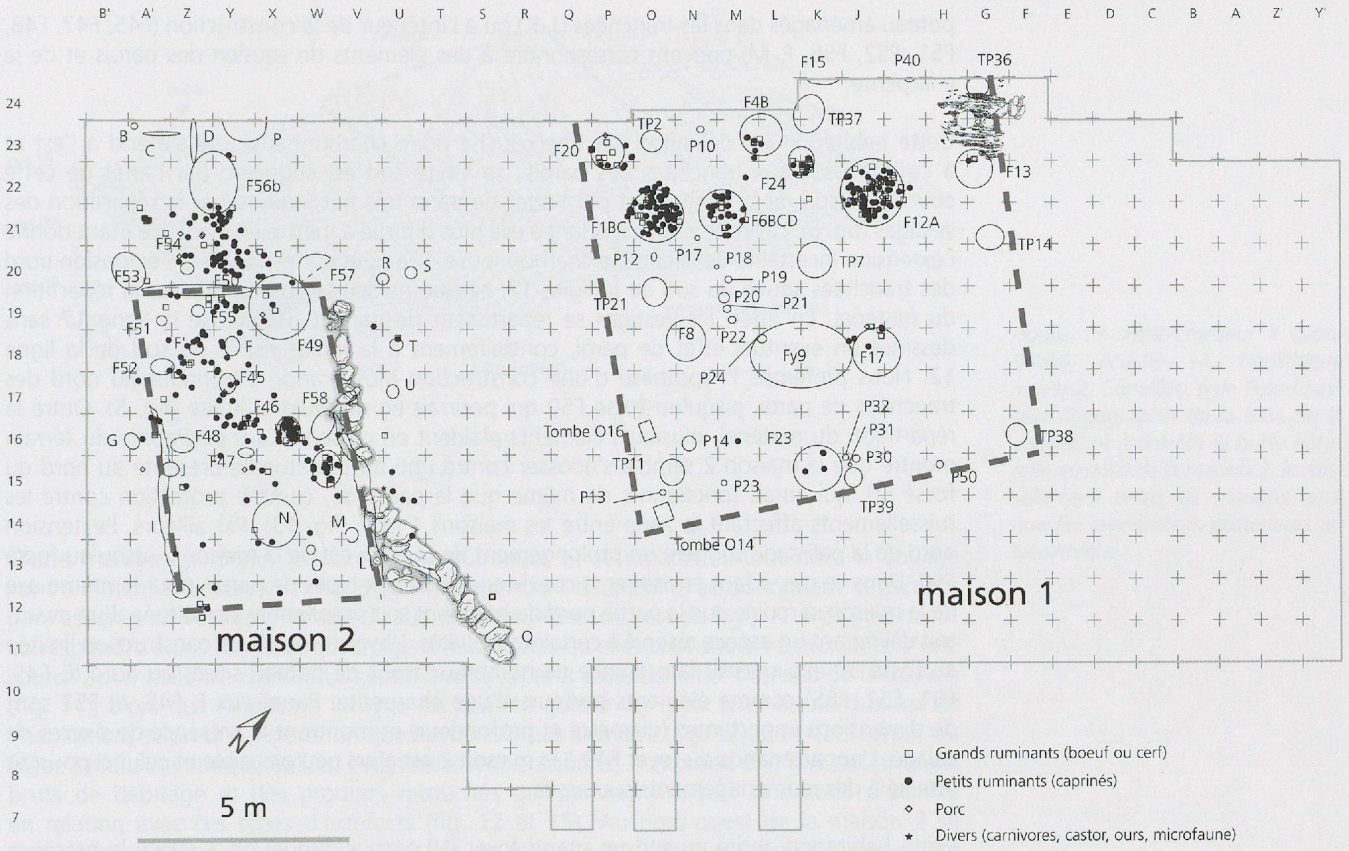

Figure 10. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la faune par espèce (sans les indéterminés).

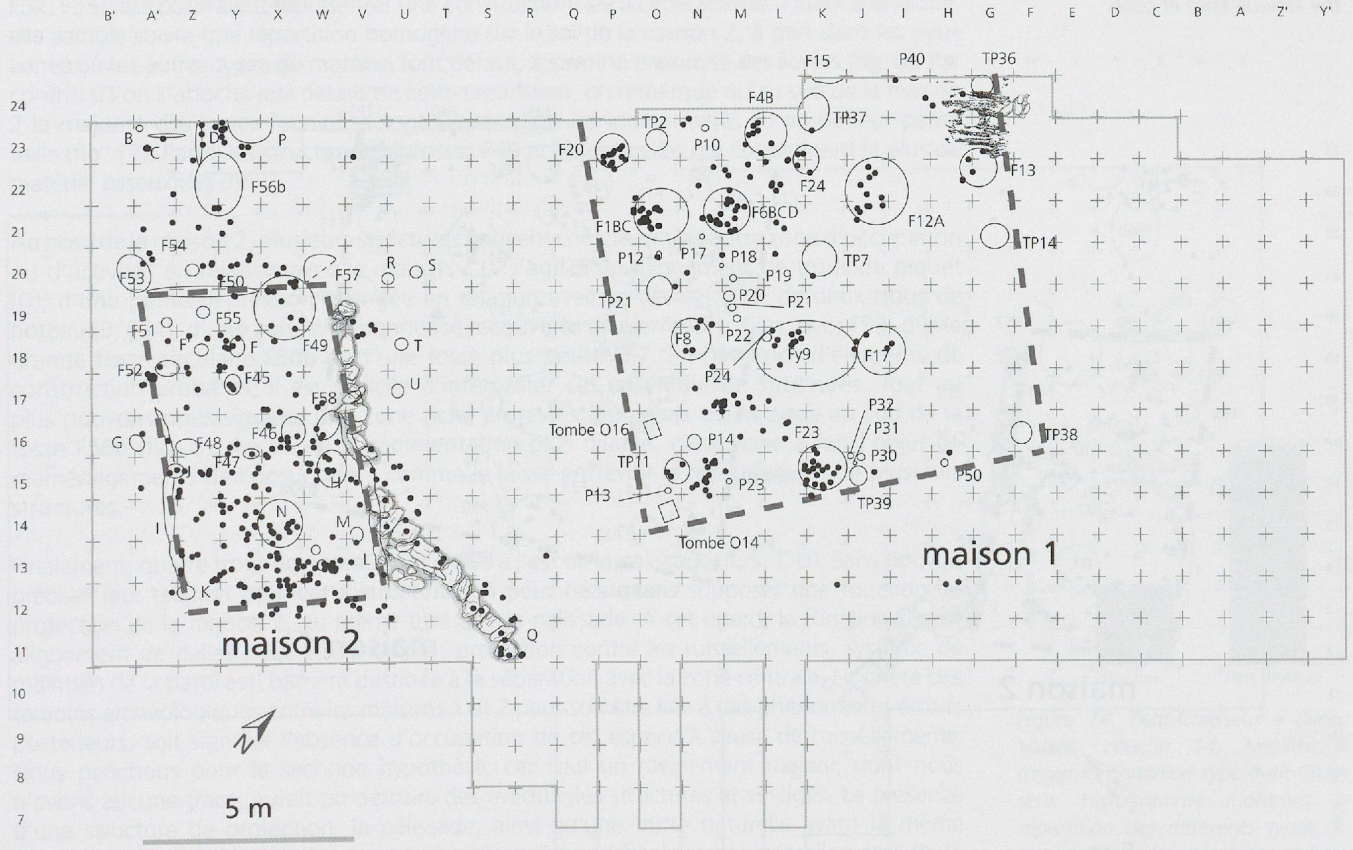

Figure 11. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la céramique.

poteau aménagés dans les tranchées (J, K) ou à l'intérieur de la construction (F45, F47, F48, F51, F52, F55, F, M) peuvent correspondre à des éléments de soutien des parois et de la charpente.

Cette habitation est délimitée par une couche noire charbonneuse qui s'étend à l'est et à l'ouest jusqu'aux tranchées des parois; sa limite sud est suggérée par l'arrêt de cette couche au sud de la ligne 12 et par l'effet de paroi très net indiqué par la répartition des vestiges (fig. 6). La limite nord est quant à elle plus difficile à mettre en évidence étant donné l'extension incertaine de la couche charbonneuse. Elle peut correspondre à l'extension nord des tranchées située au sud de la ligne 17, ce que ne semble pas confirmer la répartition du matériel. En effet, les vestiges se répartissent de part et d'autre de la ligne 17 sans dessiner un éventuel effet de paroi, contrairement à la limite visible au sud de la ligne 12. Nous préférons l'hypothèse d'une construction plus grande s'étendant au nord des tranchées de paroi, jusqu'au fossé F50 qui pourrait en marquer la limite (fig. 5). Outre la répartition du matériel, plusieurs éléments plaident en ce sens. La topographie du terrain montre que la maison 2 semble s'adosser contre une butte naturelle présente au nord du fossé 50, qui aurait fonctionné, de même que la palissade, comme protection contre les ruissellements affectant la zone entre les maisons 1 et 2 (fig. 13). Par ailleurs, l'extension nord de la palissade suggère un prolongement de la paroi est de la maison 2 jusqu'au fossé F50. Dans ce cas, il faut envisager la coexistence de deux types de parois pour le même axe de la maison, à moins que la partie nord du bâtiment soit simplement constituée d'un avant-toit délimitant un espace réservé à certaines activités. L'hypothèse d'une construction limitée au fossé 50 expliquerait la présence de nombreux trous de poteau situés au nord (F, F45, F51, F52, F55) comme éléments porteurs d'une charpente. Parmi eux F, F45, et F52 sont de dimensions importantes (diamètre et profondeur) et montrent la présence de pierres de calage. L'appartenance du foyer F49 à la maison 2 est alors peu plausible et celui-ci pourrait être lié à des réaménagements successifs.

Cette habitation abrite au sud un grand foyer (N) autour duquel on a relevé la présence d'une zone charbonneuse en arc de cercle à environ un mètre de celui-ci. Au nord-est de ce foyer se trouvent trois fosses (F46, F58, H), dont la structure H a pu fonctionner comme trou de poteau étant donné la présence de plusieurs pierres plates verticales.

Figure 12. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de l'industrie lithique taillé et polie.

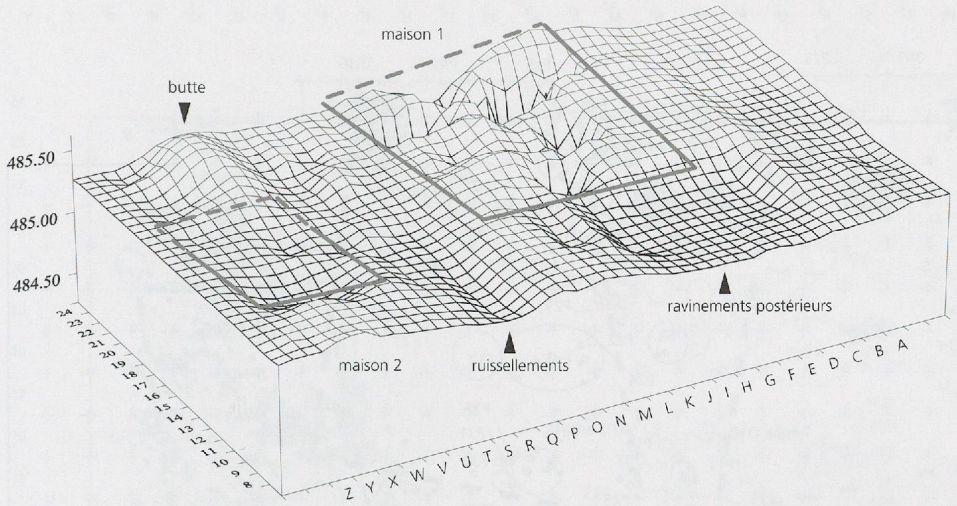

Figure 13. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Topographie de la base de la couche 14 montrant la butte naturelle au nord de la maison 2, le ruissellement entre les maisons ainsi que les ravinements postérieurs au Néolithique.

D'une manière générale, le matériel est abondant et se répartit surtout dans la couche contrairement à la maison 1 (fig. 6 et 14). Cependant deux zones se distinguent nettement par l'absence de vestiges : il s'agit du sud du foyer F49 et de l'est du foyer N. Elles pourraient correspondre à des zones de couchage d'autant plus qu'elles sont situées à proximité d'une source potentielle de chaleur. La céramique se répartit essentiellement au sud de la maison (fig. 11), alors que l'industrie lithique est centrée autour du foyer N et au nord-ouest de l'habitation, selon une répartition que ne semble pas aléatoire (fig. 12). En effet, autour du foyer, l'industrie lithique taillée, essentiellement en quartz, comprend à la fois des produits bruts de débitage et des produits retouchés qui peuvent indiquer une zone d'activité en relation avec ces types d'artefacts (fig. 12 et 15). Au nord-ouest de la maison 2 se concentrent des produits bruts de débitage, en majorité des débris et esquilles, témoignant d'une activité sur place d'une partie de la production lithique (fig. 16) (Honegger ce volume). Leur présence au nord de la maison, dans la zone externe à l'emprise des fossés des parois n'est pas anodine, de même que la proximité avec plusieurs trous de poteaux (F, F45, F51, F52, F55), qui pourraient représenter une construction liée à cette activité. Quant à la faune, elle semble suivre une répartition homogène sur le sol de la maison 2, à part dans les deux zones où les autres types de matériel font défaut, à savoir à proximité des foyers (fig. 8). Par contre, si l'on s'attache aux détails de cette répartition, on remarque qu'au sud de la maison 2 la majorité des restes fauniques sont classés dans les indéterminés au vu de leur petite taille (fig. 17). Parmi les structures, les fosses F46 et H sont celles qui contiennent le plus de matériel osseux (fig.9).

Au nord de la maison 2, plusieurs structures peuvent constituer une autre zone d'occupation ou d'activités en relation avec la maison 2. Il s'agit d'un alignement de trous de piquet (D), d'une petite dépression allongée en relation avec ce dernier (C), de deux trous de poteau (B, F54), d'une zone charbonneuse recouverte de pierres (P), d'un foyer F53, d'une grande fosse circulaire F56b et d'une fosse plus petite F57. En l'absence d'éléments de construction probants, il est difficile d'interpréter cet ensemble de structures. Tout au plus pouvons-nous signaler une zone riche en restes fauniques qui se situe au sud de la fosse F56b (fig. 8). Au vu de la sédimentation plus dilatée, cette zone a fait l'objet de réaménagements de l'occupation, comme le laisse entrevoir le recoupement de plusieurs structures.

Finalement, quatre trous de poteau sont situés à l'est de la palissade (R, S, T, U). Sans pouvoir préciser leur relation avec cette structure, on peut néanmoins supposer une fonction de protection de la maison 2, au même titre que la palissade. A cet égard, la fonction de cet alignement de dalles peut être multiple : protection contre les ruissellements, système de maintien de la paroi est, barrière destinée à la séparation avec la zone centrale. La rareté des témoins archéologiques entre les maisons 1 et 2 peut soit être liée à des phénomènes érosifs postérieurs, soit signifier l'absence d'occupation de cet espace à cause de ruissellements. Nous penchons pour la seconde hypothèse, car seul un ravinement majeur, dont nous n'avons aucune trace, aurait pu détruire des éventuelles structures et vestiges. La présence d'une structure de protection, la palissade, ainsi qu'une butte naturelle ayant la même fonction, milite en faveur d'une zone régulièrement touchée par des ruissellements de la Sionne et donc exempte d'occupation.

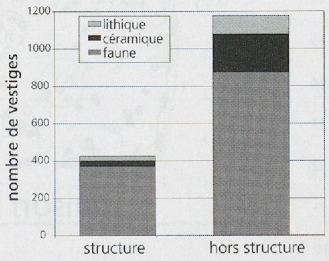

Figure 14. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogramme montrant la répartition des différents types de vestiges dans les structures et hors des structures de la maison 2.

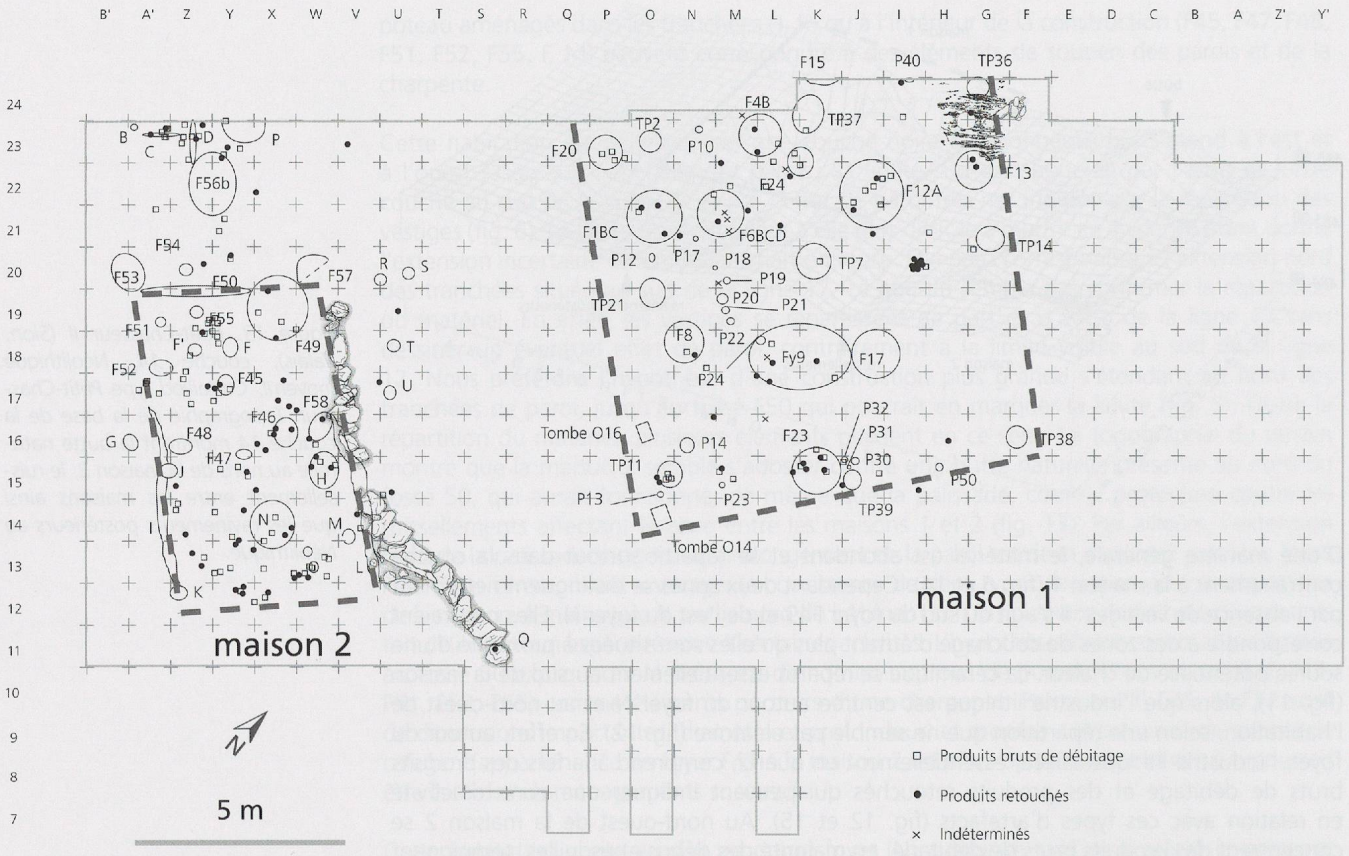

Figure 15. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition des produits de débitage de l'industrie lithique taillée.

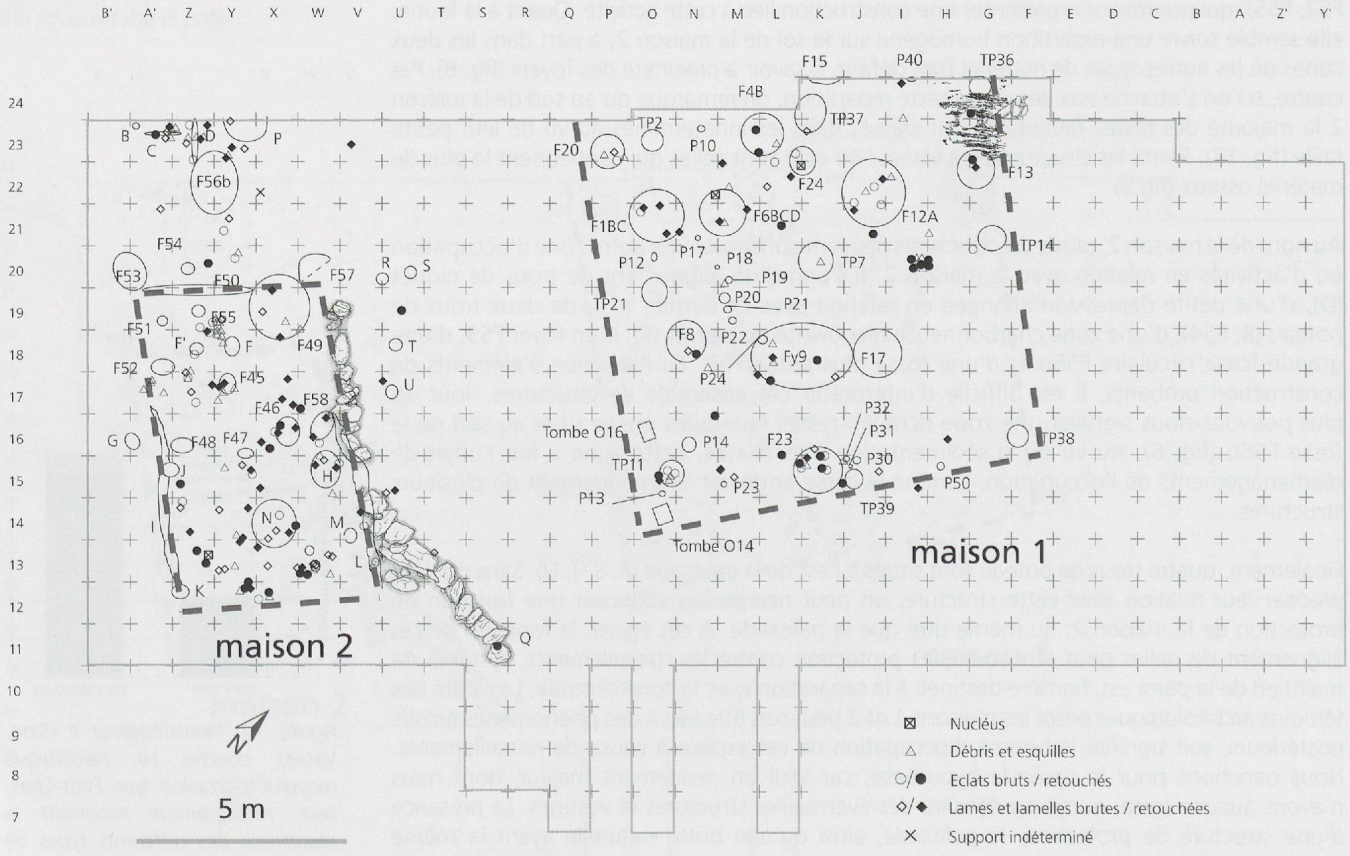

Figure 16. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition des types de supports de l'industrie lithique taillée.

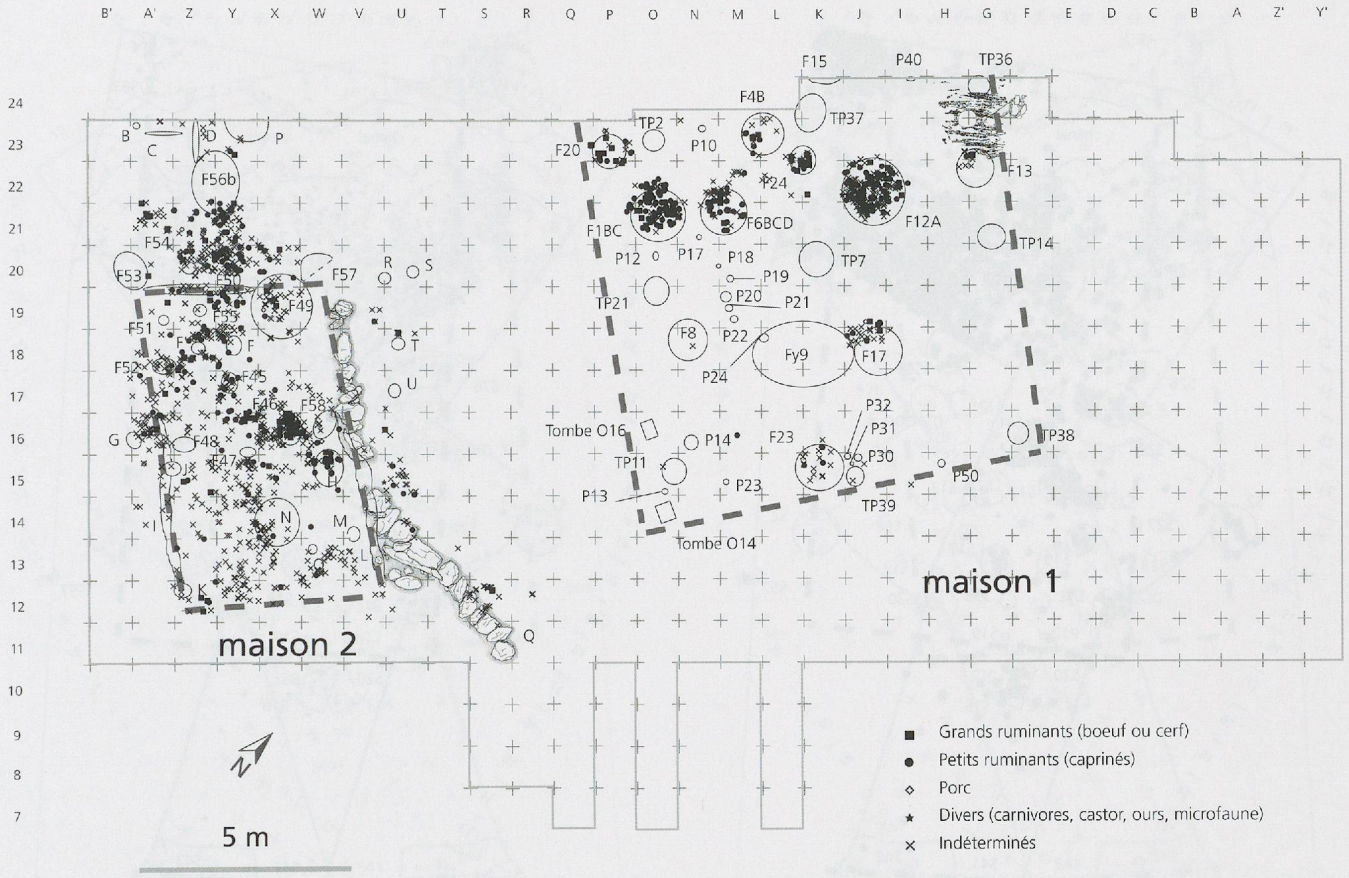

Figure 17. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la faune par espèce.

La maison 3

L'occupation du Cortaillod type Petit-Chasseur se poursuit à l'est du chantier par la couche 7 du Petit-Chasseur IV qui a livré deux constructions (fig. 5). Au nord, la maison 3 est constituée de deux parois parallèles (S69 et S62) représentées par une double rangée de trous de piquet et de grosses pierres. L'alignement ouest se prolonge vers le sud-est par plusieurs trous de poteau (S77, S28, S27, S23). Ce bâtiment est orienté selon le même axe que les maisons 1 et 2. Entre ces parois se regroupent des structures domestiques dont 5 ou 6 structures de combustion, 7 fosses et 4 trous de poteau (voir chapitre Structures, Piguet ce volume). Le passage d'un chenal tardif au nord de la maison et le découpage de la zone de fouille nous privent d'une partie de la construction.

Parmi les structures de combustion, l'ensemble S9-S76 est le plus important par ses dimensions et son agencement; autour d'un foyer constitué de dallettes reposant sur un niveau charbonneux s'organise un radier de pierres plates et rubéfiées dont certaines ont éclaté sous l'effet de la chaleur. Il pourrait s'agir d'un dépôt de pierres de chauffe.

Plus au sud, les structures S25 et S12 ont pu fonctionner comme foyer et vidange de foyer. La structure 12 recoupe le foyer 25, cependant un remontage de deux fragments d'os atteste une relation entre les deux suggérant le creusement d'une fosse servant à vidanger le foyer adjacent (Chiquet ce volume). Présentant des similitudes avec ces dernières, S64 est également une structure de combustion sans organisation particulière. Parmi les fosses on distingue celles de grandes dimensions ayant pu fonctionner comme fosse-silo (S55, S11) de celles de taille plus réduite comme S10, S1, S15 et S17. La structure 73, de grandes dimensions, a pu fonctionner comme trou de poteau (voir chapitre Structures, Piguet ce volume).

La limite sud de la maison 3 est suggérée par un alignement de trois trous de poteau (S20, S19, S30), qui n'est cependant pas perpendiculaire aux parois est et ouest. La présence d'une ciste de type Chamblandes (S16) au-delà de cet alignement va dans ce sens, puisque plusieurs cas de tombes d'enfant en bordure d'habitat ont été observés, au Petit-Chasseur II pour la même occupation et au Petit-Chasseur I dans la couche 11a (von Tobel ce volume). Quant à l'extension septentrionale du bâtiment, celle-ci semble se situer au-delà de l'emprise de la fouille comme le suggère la présence d'un bloc de pierre dans la stratigraphie nord dans l'axe de la paroi ouest.

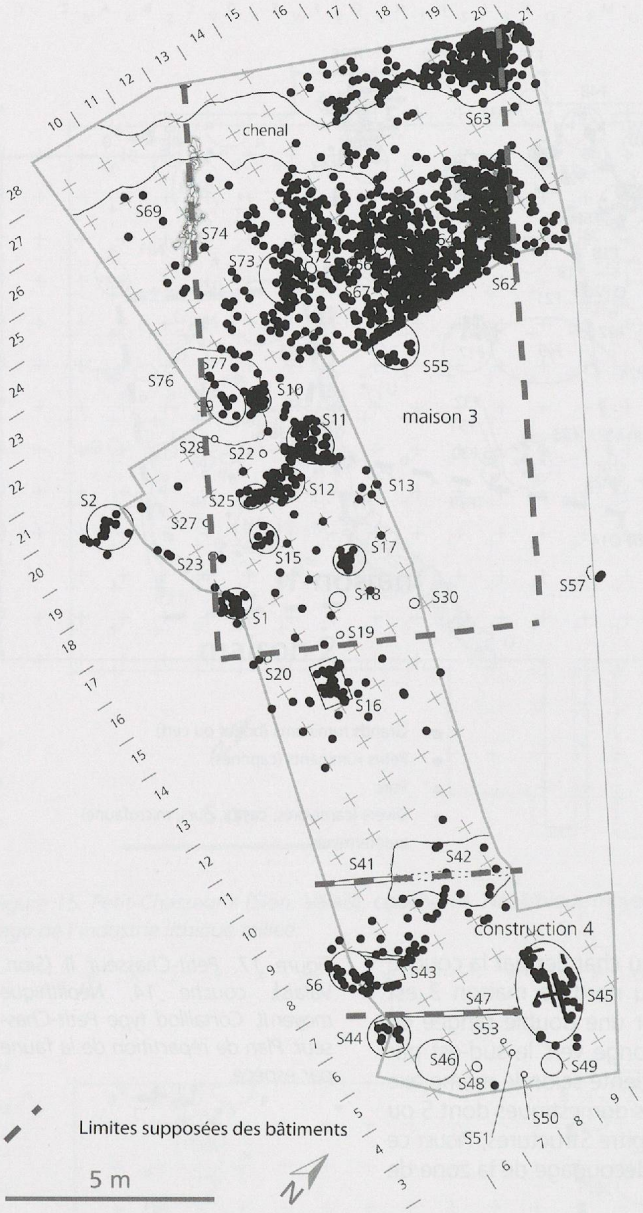

Figure 18. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de tous les vestiges.

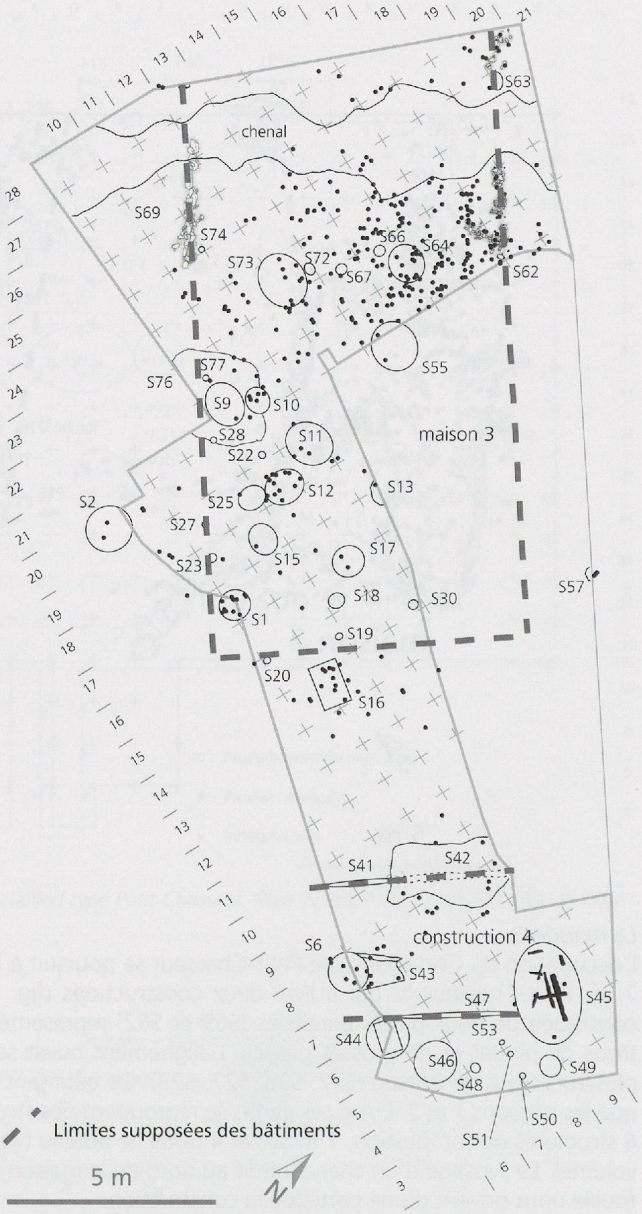

Figure 20. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la céramique.

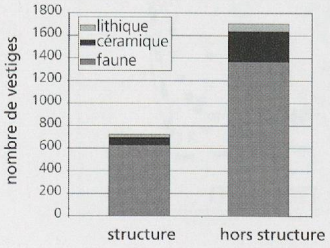

Figure 19. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogramme montrant la répartition des différents types de vestiges dans les structures et hors des structures de la maison 3.

Les plans de répartition du matériel montrent que les vestiges sont situés surtout hors des structures, à part les grandes fosses S11, S55, S64 et S73 contenant beaucoup de matériel essentiellement osseux (fig. 18, 19, 23). Autant la céramique, la faune, que l'industrie lithique semblent se concentrer au nord-est de l'habitation, les vestiges suivant l'alignement est de la cabane (fig. 20 à 22). Il est difficile de comprendre le sens de cette concentration de vestiges qui ne semblent pas s'organiser de façon particulière autour des structures domestiques et pourrait peut-être correspondre à un dépotoir. Généralement une telle fonction peut être mise en évidence par une concentration d'objets à la dispersion aléatoire. Un indicateur fréquemment utilisé est la fragmentation des vestiges et notamment celle de la céramique qui se traduit par des tessons plus grands dans une zone de rejets secondaires et des tessons plus petits dans une zone de circulation. Cependant, cette fragmentation dépend également des évènements de perturbation qui ont tendance à augmenter lors d'une occupation de longue durée. Ainsi au gré de l'occupation et des réaménagements qui s'ensuivent, les tessons deviennent plus petits et plus nombreux (Bradley et Fulford 1980). Ajoutons que la fragmentation de la céramique dépend également de sa fragilité. Quant à la fragmentation de la faune, traduite le plus souvent en poids des os, elle est liée à l'espèce et à des facteurs anatomiques et dépend aussi de la circulation des habitants ainsi que de leur résistance au grignotage. Afin de mieux cerner l'organisation de la maison 3, nous

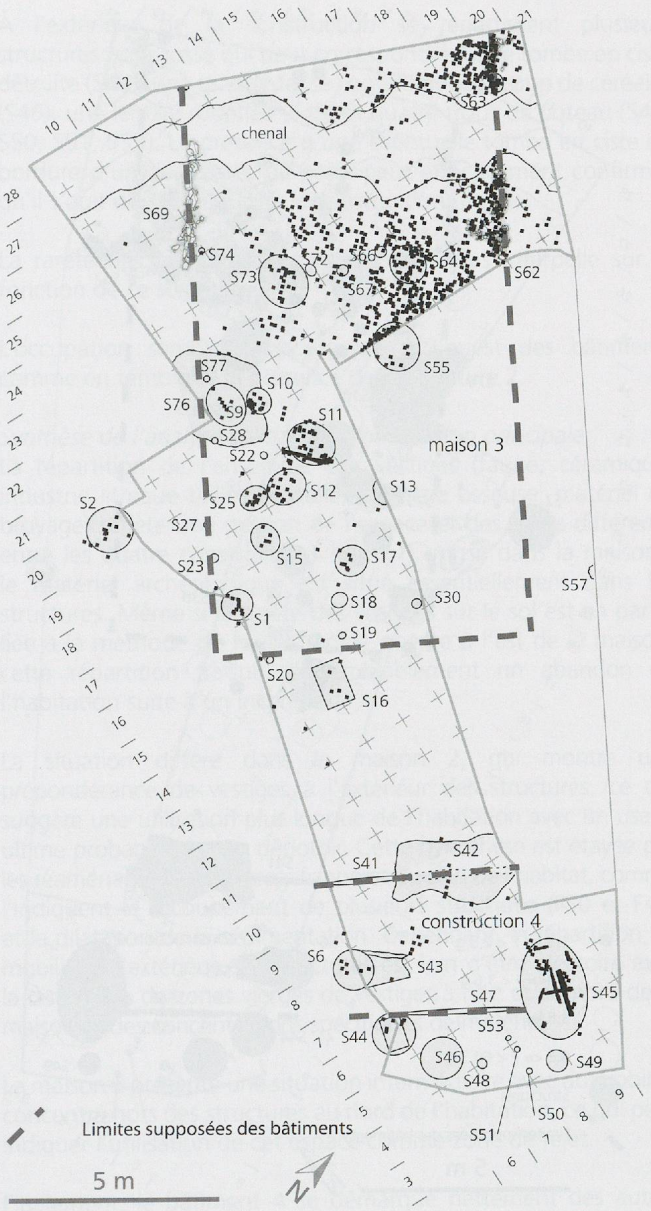

Figure 21. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la faune.

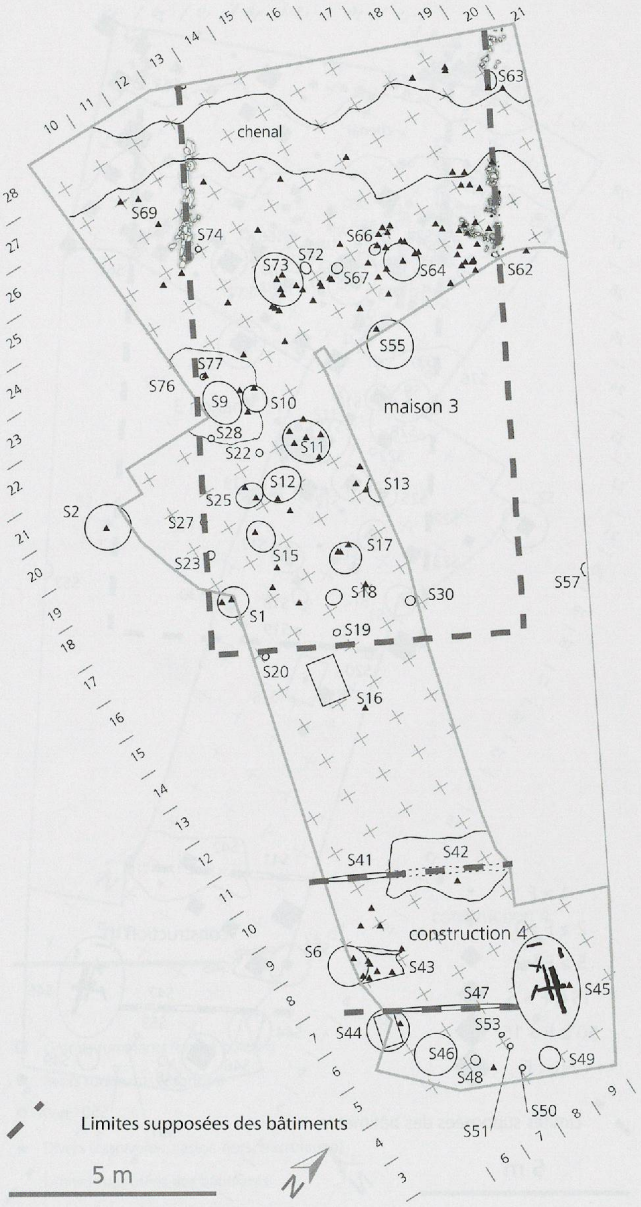

Figure 22. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de l'industrie lithique taillée et polie.

avons testé les indices de fragmentation de la céramique et de la faune sans toutefois arriver à en tirer des conclusions satisfaisantes. Pour faciliter la lecture, la fragmentation de la faune a été réalisée par m² et par structures (fig. 24); elle révèle uniquement une fragmentation légèrement plus intense au nord de la maison. La fragmentation de la céramique exprimée pour chaque objet semble plutôt évoquer le contraire, à savoir des tessons plus grands au nord de la maison, observation qui ne contredit pas l'hypothèse d'un dépotoir à cet endroit (fig. 25). Dans ce cas-là, ce secteur a pu être l'objet d'un changement de l'aménagement, d'abord avec l'utilisation des structures puis avec un déplacement de l'habitat proprement dit vers le sud du bâtiment. Ces réaménagements peuvent expliquer le recoupement de certaines structures. Concernant la faune, la répartition par espèce montre la prépondérance des caprinés comme c'est le cas pour le chantier II avec une concentration au nord de la maison 3 (fig. 26).

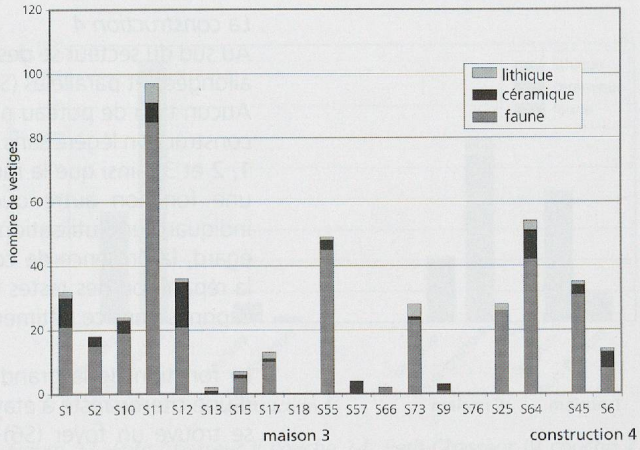

Figure 23. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogramme montrant la répartition des différents types de vestiges dans les structures des bâtiments 3 et 4.

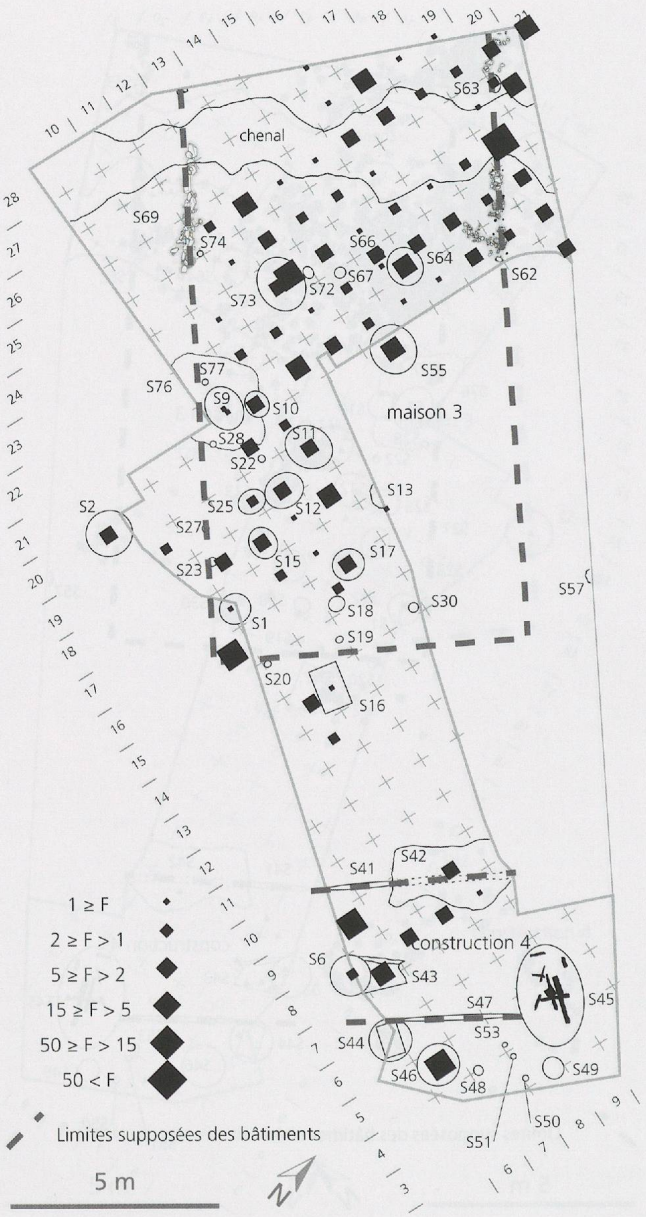

Figure 24. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Fragmentation F de la faune par m² et par structure (F = poids des restes/nombre de restes).

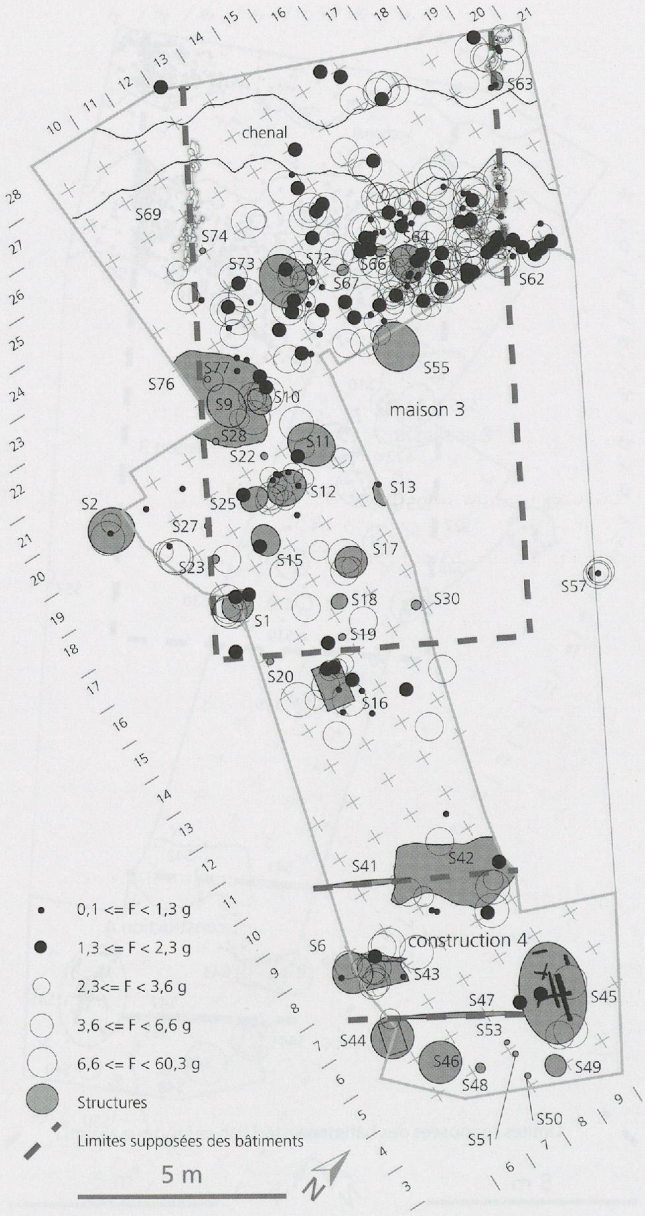

Figure 25. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Fragmentation de la céramique (F = poids/nombre de fragments).

La construction 4

Au sud du secteur se dessine un autre bâtiment (construction 4) délimité par deux structures allongées et parallèles (S41-S42 et S47) qui peuvent représenter la base d'une paroi (fig. 5). Aucun trou de poteau n'est associé à ces structures, ce qui peut signifier la présence d'une construction légère sans couverture, de type enclos. Sa position perpendiculaire aux maisons 1, 2 et 3, ainsi que la rareté des vestiges et des structures domestiques (fig. 18), suggèrent une fonction autre que l'habitat, hypothèse confirmée par l'étude sédimentologique indiquant une utilisation vraisemblable pour le parcage du bétail (Guélat ce volume). A cet égard, la présence de coprolithes de petits ruminants observée par M. Guélat fait écho à la répartition des restes osseux par espèce qui montre presque l'exclusivité des vestiges de caprinés dans ce bâtiment (fig. 26).

La fonction de la grande dépression S45 est peu claire et l'hypothèse d'un abreuvoir ou d'une citerne reste à étayer (voir chapitre Structures, Piguet ce volume). Entre les deux fossés se trouve un foyer (S6) ainsi qu'une surface de limon rubéfié délimitée par une poutre carbonisée (S43). La relation entre les structures S6, S45 et la construction 4 n'est pas assurée puisque ces deux aménagements ont donné des dates légèrement plus anciennes que celles de l'occupation principale (voir chapitre Chronologie, Piguet ce volume).

A l'extérieur de la construction se répartissent plusieurs structures: une fosse qui peut correspondre à une tombe en ciste détruite (S44), une grande fosse contenant beaucoup de céréales (S46), une lentille rubéfiée (S49) et quatre trous de poteau (S48, S50, S51, S53). La présence d'une éventuelle tombe en ciste en bordure d'un des fossés de paroi peut effectivement confirmer qu'il s'agit de l'extérieur de la construction (fig. 5).

La rareté des vestiges dans cette zone nous interpelle sur la fonction de ce secteur.

L'occupation semble se poursuivre à l'ouest des bâtiments comme en témoigne la présence de la structure 2.

Synthèse de l'analyse spatiale de l'occupation principale
La répartition de l'ensemble des vestiges (faune, céramique, industrie lithique taillée et polie, industrie osseuse, matériel de broyage) reflète une gestion de l'espace et des rejets différente entre les quatre constructions (fig. 27). Ainsi, dans la maison 1 le matériel archéologique est situé essentiellement dans les structures. Même si la rareté des vestiges sur le sol est en partie liée à la méthode de fouille rapide opérée à l'est de la maison, cette répartition traduit vraisemblablement un abandon de l'habitation suite à un incendie.

La situation diffère dans la maison 2, qui montre une prépondérance de vestiges à l'extérieur des structures, ce qui suggère une utilisation plus longue de l'habitation avec un usage ultime probable comme dépotoir. Cette hypothèse est étayée par les réaménagements successifs opérés au sein de l'habitat, comme l'indiquent le recoupement de plusieurs structures (F50 et F49) et la dilatation de la sédimentation. Cependant, la répartition du mobilier à l'extérieur des structures est loin d'être aléatoire avec la distinction de zones vierges de vestiges à l'est et au nord de la maison et des concentrations spécifiques de matériel.

La maison 3 présente une situation intermédiaire avec du mobilier concentré hors des structures au nord de l'habitation, ce qui peut indiquer l'utilisation de cet espace comme zone de rejet.

Finalement, le bâtiment 4 se démarque nettement des autres avec une faible densité de vestiges qui s'explique par sa vocation liée probablement au parcage du petit bétail.

Si la répartition du mobilier entre les structures et en dehors des structures montre des disparités entre les bâtiments, reflet d'une gestion des déchets et de processus taphonomiques spécifiques, la représentation des types de vestiges par maison révèle de grandes similarités. La répartition de la faune selon les espèces indique en effet de grandes ressemblances entre les trois habitations (fig. 28) (Chiquet ce volume). L'industrie lithique taillée va dans le même sens, autant pour la provenance des matières premières qui suit un schéma identique entre les maisons (fig. 29), que pour la répartition des déchets de débitage par rapport aux autres types de supports qui affiche un taux de 45 % environ dans tous les bâtiments (fig. 30) (Affolter ce volume, Honegger ce volume).

Petit-Chasseur II, couche 14 a-c

Ultérieurement à cette occupation principale du Cortaillod type Petit-Chasseur, un niveau correspondant à la couche 14a-c a été individualisé à l'ouest du Petit-Chasseur II. Il comprend trois structures dont un foyer circulaire (F44), une grande fosse ovale

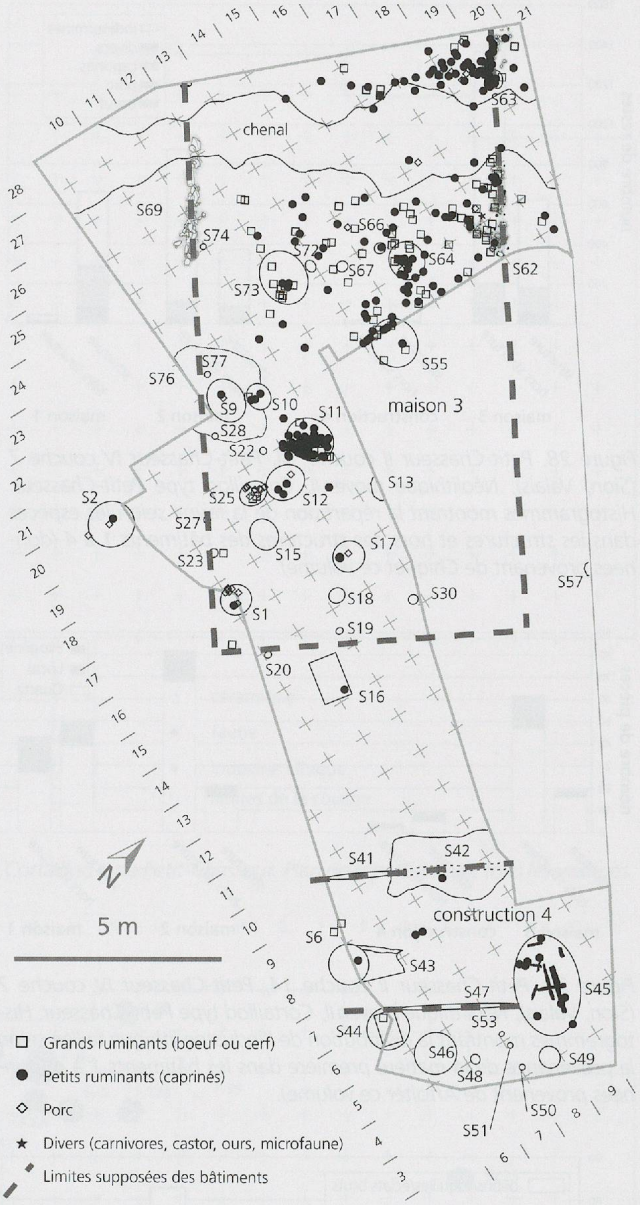

Figure 26. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 7, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de la faune par espèce (sans les indéterminés).

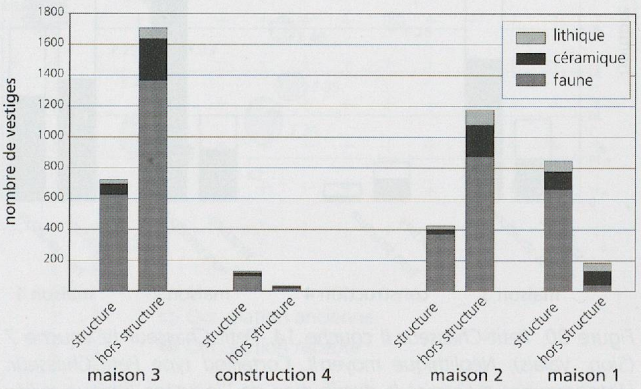

Figure 27. Petit-Chasseur II couche 14, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais), Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogrammes montrant la répartition des différents types de vestiges dans les structures et hors des structures des bâtiments 1 à 4.

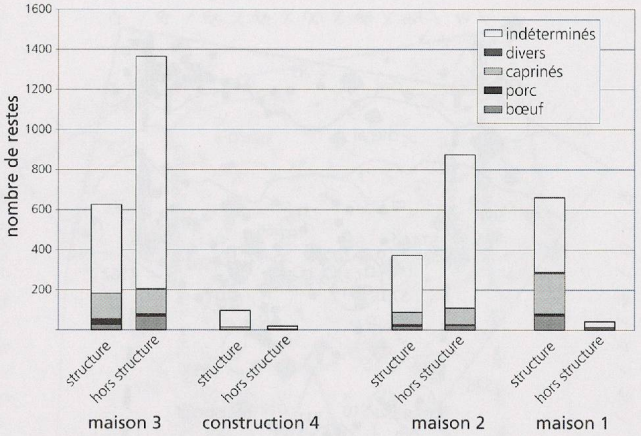

Figure 28. Petit-Chasseur II couche 14, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais), Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogrammes montrant la répartition de la faune selon les espèces dans les structures et hors des structures des bâtiments 1 à 4 (données provenant de Chiquet ce volume).

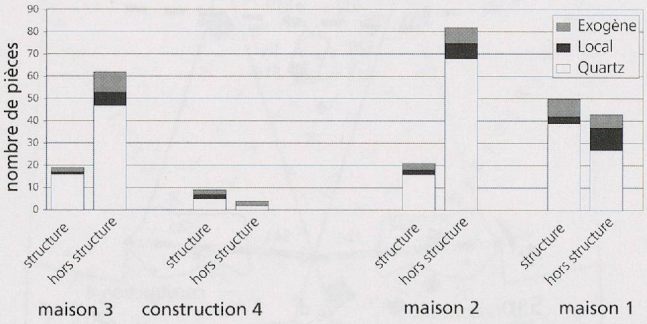

Figure 29. Petit-Chasseur II couche 14, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais), Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogrammes montrant la distribution de l'industrie lithique taillée selon la provenance de la matière première dans les bâtiments 1 à 4 (données provenant de Affolter ce volume).

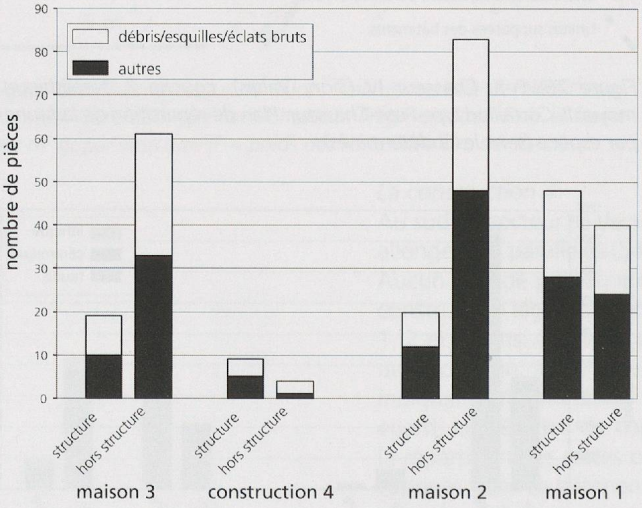

Figure 30. Petit-Chasseur II couche 14, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais), Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogrammes montrant la distribution de l'industrie lithique taillée selon la quantité de déchets de débitage (débris, esquilles, éclats bruts) par rapport aux autres types de supports (nucléus, éclats retouchés, lames brutes et retouchées) (données provenant de Honegger ce volume).

(E) et une petite fosse (A) coupée par la limite nord du chantier. Par rapport à la rareté des structures, le matériel archéologique est assez abondant (fig. 31). Il se répartit de la même manière que l'occupation antérieure en semblant suivre les limites de la maison 2. Cela peut indiquer la réutilisation de certaines structures, notamment les éléments de construction comme les parois ou les trous de poteau. Cette occupation a dû s'effectuer peu de temps après la précédente.

L'occupation Cortaillod type Saint-Léonard

Elle correspond à la couche 9 du Petit-Chasseur I, couche 13 du Petit-Chasseur II et couche 6 du Petit-Chasseur IV. Alors qu'au Petit-Chasseur I cette occupation est séparée de la précédente par un interface stérile, elle intervient au Petit-Chasseur II et au Petit-Chasseur IV directement après l'occupation antérieure sans que l'on puisse affirmer qu'il y ait eu une interruption dans l'occupation du site.

Petit-Chasseur I, couche 9

Ce niveau comprend cinq fosses et trois foyers réunis dans la zone sud du chantier, à part le foyer 1 situé à l'extérieur de cette zone (voir chapitre Structures fig. 14, Piguet ce volume).

De forme circulaire et de profondeur variable, les fosses ne semblent pas se distinguer au niveau fonctionnel. Notons toutefois la présence d'une dalle de schiste posée au fond de la fosse 6 qui a pu servir de calage pour un poteau. On observe le même phénomène dans la fosse 9 avec cependant une pierre plus petite. Le matériel, relativement abondant, est constitué en majorité de fragments osseux. Il se concentre autour du foyer 1 et dans la zone des fosses (Moinat 1988, pl. 4).

Petit-Chasseur II, couche 13

Au Petit-Chasseur II la couche 13 a livré deux occupations successives dans le secteur oriental (occupation ancienne et récente), distinguées grâce à l'étude des remplissages, des recoupements et des niveaux d'apparition des structures (Winiger 1985). Cette couche présente sur toute la partie septentrionale du chantier n'a été fouillée que dans les carrés L-N/17-21 et L-O/20-23, zones exploitées durant les deux premières campagnes de fouille. Au sud seules les structures ont été fouillées, donnant ainsi une vision incomplète de l'occupation, ce d'autant plus que des ravinements ont érodé cette partie du chantier. De ce fait, l'analyse spatiale de ce niveau est fortement réduite, c'est pourquoi nous nous limiterons à quelques remarques au niveau du remplissage des structures.

En direction de l'ouest, la couche 13 est presque absente, seuls quelques restes comblent certaines dépressions. Elle est notamment repérée en YZ 20-21, où elle recouvre un gros bloc reposant sur la couche 14, entouré d'un amas de pierres anguleuses prises dans un sédiment très hétérogène et vacuolaire; cette structure est assimilée à un cairn (voir Catalogue Structures). On peut la rattacher à une phase tardive de la couche 14, cependant aucune relation n'est établie avec les autres occupations.

La première phase d'occupation de la couche 13 a livré douze fosses, deux foyers, une tombe en ciste et un trou de poteau (voir

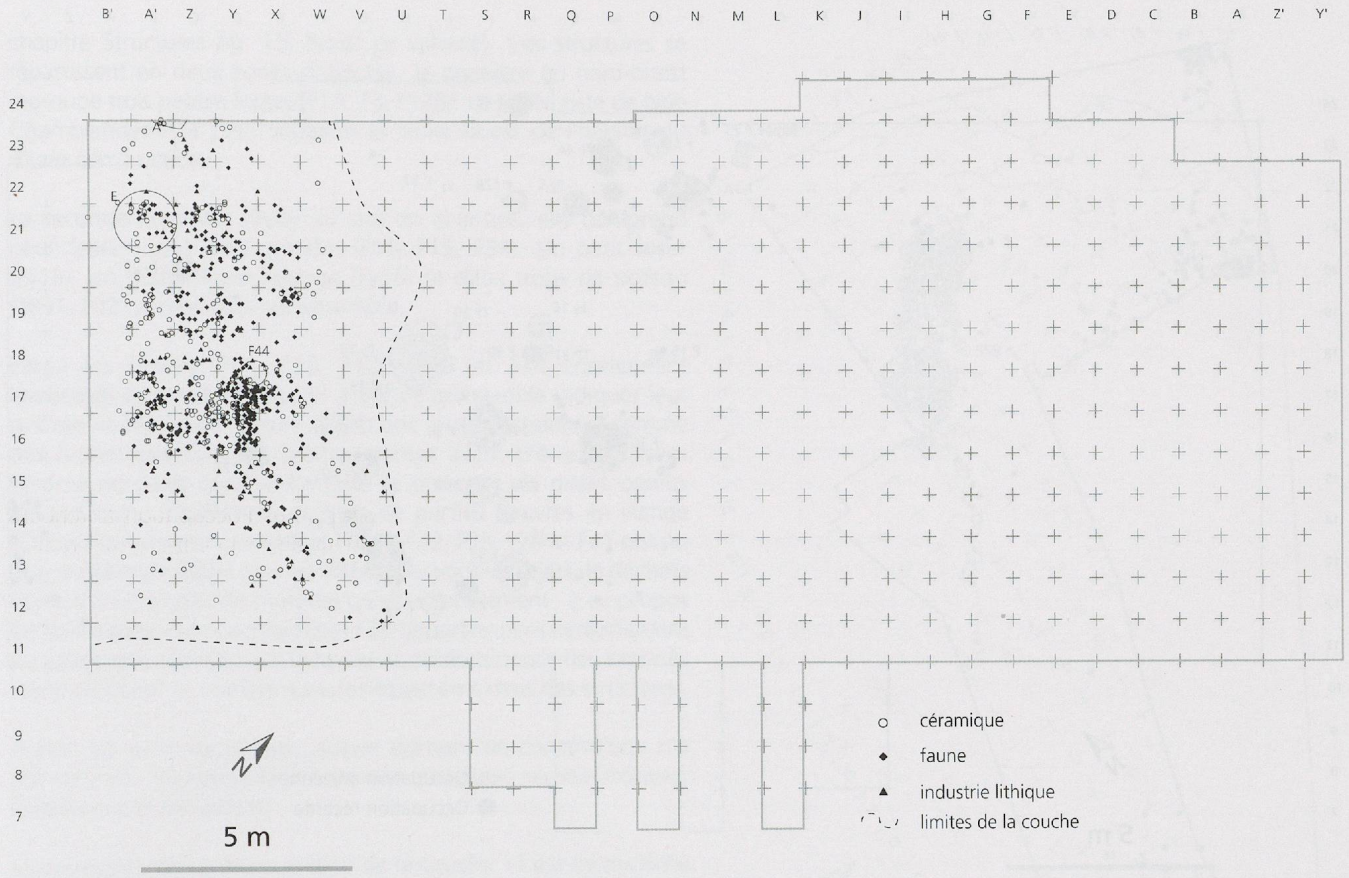

Figure 31. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 14a-c, Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Plan de répartition de tous les vestiges.

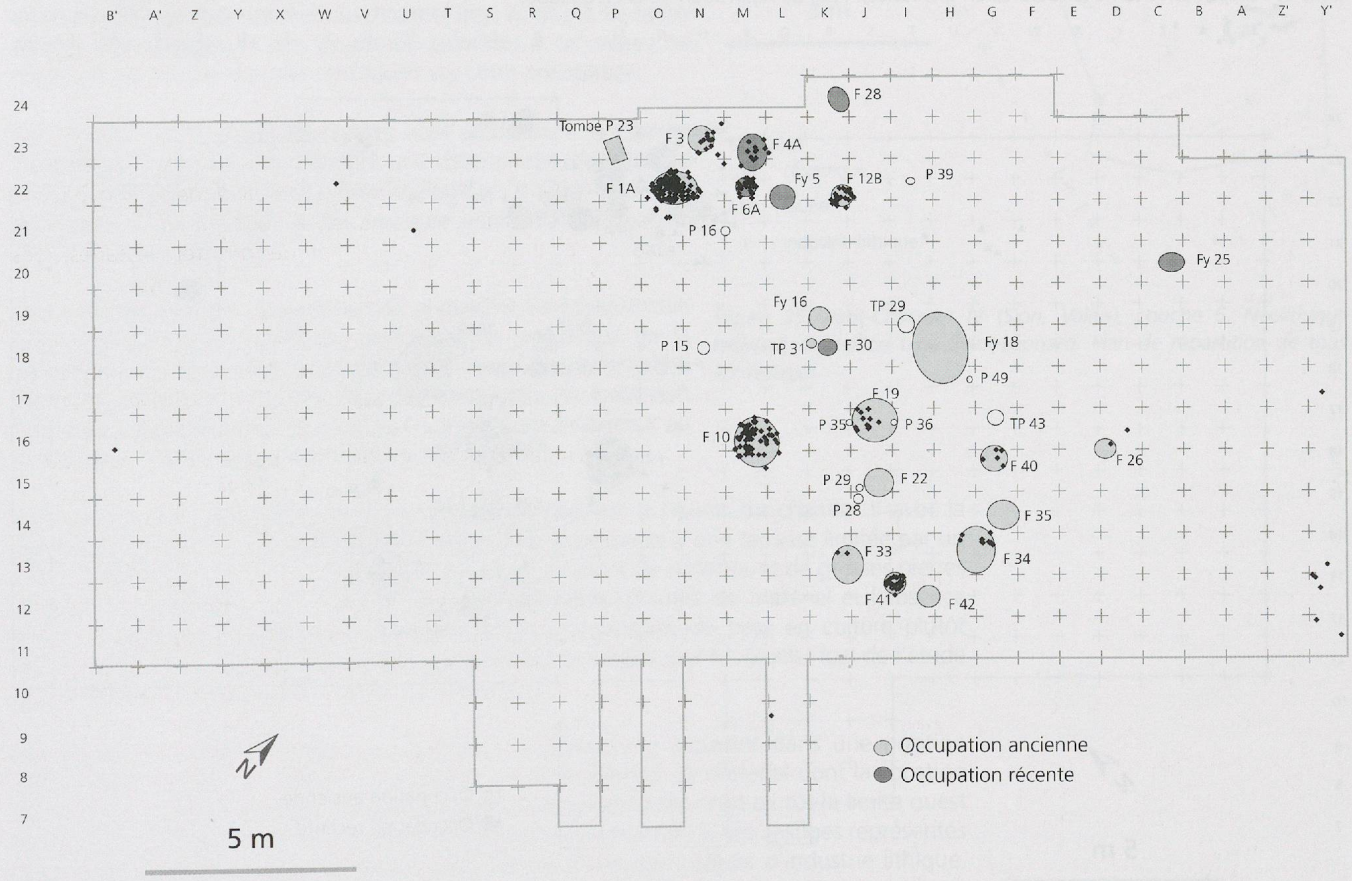

Figure 32. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 13, Néolithique moyen II, Cortaillod type Saint-Léonard. Occupation ancienne (structures en gris clair) et occupation récente (structures en gris foncé). Plan de répartition de la faune.

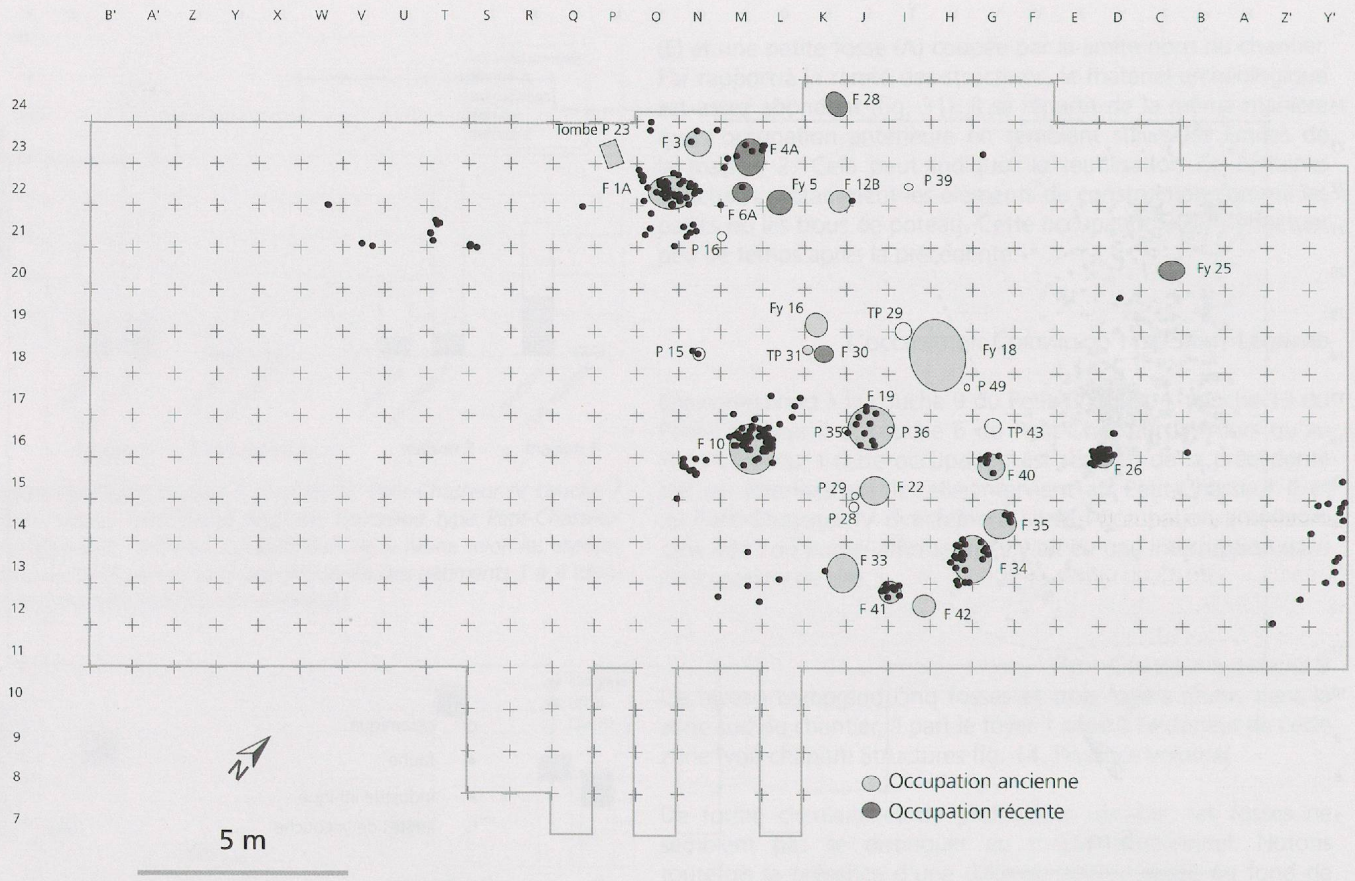

Figure 33. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 13, Néolithique moyen II, Cortaillod type Saint-Léonard. Occupation ancienne (structures en gris clair) et occupation récente (structures en gris foncé). Plan de répartition de la céramique.

Figure 34. Petit-Chasseur II (Sion, Valais), couche 13, Néolithique moyen II, Cortaillod type Saint-Léonard. Occupation ancienne (structures en gris clair) et occupation récente (structures en gris foncé). Plan de répartition de l'industrie lithique taillée et polie.

chapitre Structures fig. 15, Piguet ce volume). Ces structures se répartissent en deux zones distinctes: la première au nord-ouest regroupe trois petites fosses (F1A, F3, F12B). La petite ciste de type Chamblandes P23 peut suggérer la limite ouest de l'habitat ou d'une construction.

La seconde zone est située au sud du chantier; elle comprend neuf fosses dont trois grandes (F10, F19, F34). Un petit foyer (Fy16), un grand foyer allongé (Fy18) et deux trous de poteau (TP31, F42) complètent cet ensemble.

Parmi les fosses, F1A, F10, F12B, F19 et F34 contiennent beaucoup de matériel (fig. 32 à 34) ce qui semble indiquer leur grande durée d'utilisation. Elles ont pu fonctionner comme des fosses-silos dans un premier temps avant d'être réutilisées comme poubelle comme l'atteste la présence de restes osseux désolidarisés, fragmentés et issus de parties pauvres en viande (Chiquet ce volume). Les petites fosses F22, F35, F26 et F41 ont pu être utilisées de façon plus occasionnelle pour les rejets de déchets étant donné le peu de matériel qu'elles renferment; à ce propos les tessons prélevés dans la fosse F26 appartiennent certainement au même pot. Concernant la faune, la prédominance des caprinés suivie du bœuf se marque dans les ossements issus des structures.

A part les trous de poteau, aucun élément de construction n'a été reconnu, toutefois la densité des structures semble indiquer la présence d'un habitat.

La deuxième phase d'occupation de la couche 13 est moins riche que la précédente puisqu'elle n'a livré que trois petites fosses (F4A, F6A, F30) et deux foyers de petite taille (Fy5 et Fy25). Seules les fosses F4A et F6A ont livré du matériel (fig. 32 à 34). La faible densité des vestiges et des structures associées à ce niveau ne nous permet pas de tirer de conclusion sur cette occupation.

Par ailleurs, douze trous de poteau sont attribués à la couche 13 sans qu'il soit possible d'établir une chronologie plus fine en rapport avec l'occupation ancienne et récente; il s'agit des trous de poteau TP29 et TP43, et des trous de piquet P15, P16, P28, P29, P35, P36, P39, P49.

Les quelques vestiges appartenant à la couche 13 trouvés hors des structures proviennent du nettoyage de la surface de la couche 14. Si ces vestiges montrent une image très incomplète de la répartition du matériel hors des structures, ils indiquent cependant l'extension de la couche 13 repérée en lambeaux au centre du chantier ainsi qu'à l'extrême est.

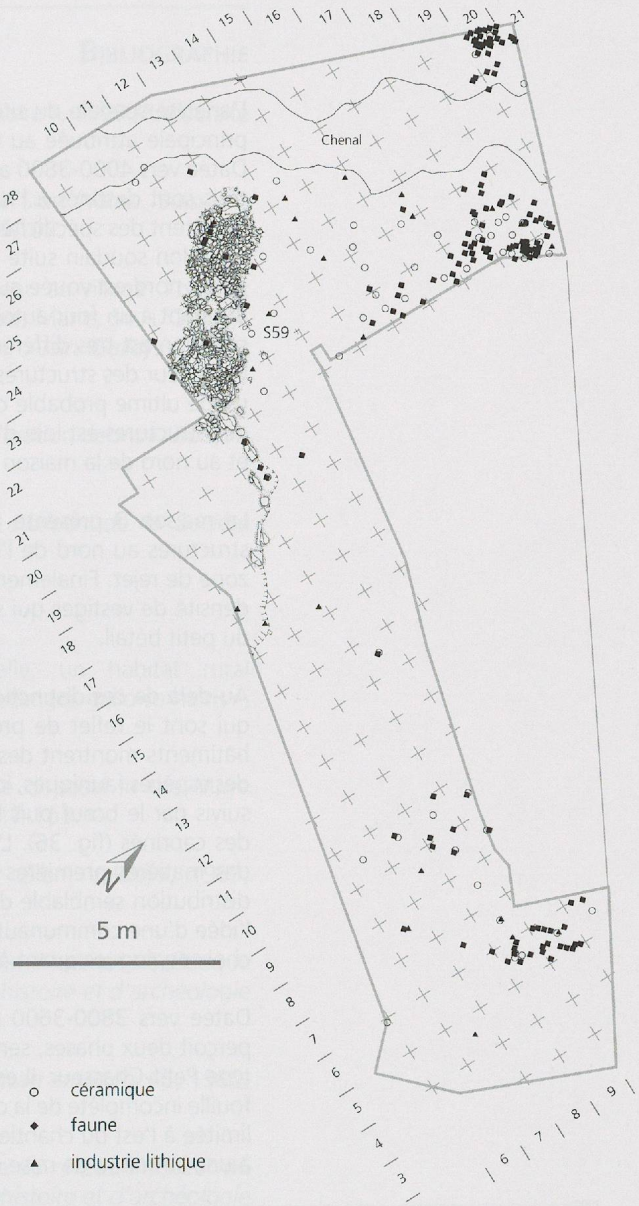

Figure 35. Petit-Chasseur IV (Sion, Valais), couche 6, Néolithique moyen II, Cortaillod type Saint-Léonard. Plan de répartition de tous les vestiges.

L'occupation du Cortaillod type Saint-Léonard se poursuit à l'ouest du chantier II avec la couche 6 du Petit-Chasseur IV. Elle est marquée par la présence d'une terrasse limitée par un muret éboulé de plus de cinq mètres de longueur, constitué de dallettes et de grosses pierres verticales qui devaient en assurer la fondation. La faible quantité de matériel et l'absence d'autres structures domestiques indiquent plutôt une terrasse de mise en culture plutôt qu'un muret lié à l'habitat, interprétation également privilégiée par M. Guélat lors de l'étude micromorphologique (fig. 35) (Guélat ce volume).

Par ailleurs, les vestiges limités au nord-est du chantier se trouvent dans une position éloignée par rapport au muret, ce qui laisse une zone dénuée de matériel dont la vocation agricole est possible (fig. 35); la concentration du mobilier indiquerait plutôt la limite ouest de l'habitat proprement dit, qui semble être centré sur le chantier II. Les vestiges représentés sont de la céramique, de la faune très fragmentée et de rares pièces d'industrie lithique. Notons la présence de matériel également au sud du chantier IV, concentration qu'il est difficile d'expliquer en l'absence de toute structure.

Conclusion

L'analyse spatiale du site du Petit-Chasseur s'est essentiellement focalisée sur l'occupation principale attribuée au Cortaillod type Petit-Chasseur, qui a livré l'habitat le plus complet. Datée vers 4000-3800 av. J.-C. cette occupation comprend quatre bâtiments dont au moins trois sont destinés à l'habitation. De même orientation, mais de conception différente, ils montrent des spécificités quant à l'organisation de l'espace. La maison 1 semble refléter un abandon soudain suite à l'incendie qui a sans doute mené à sa destruction. Alors que sa partie nord est vouée au stockage ou au rejet, sa partie sud est organisée autour d'un foyer attenant à un four autour duquel se déroulent les activités domestiques et le couchage. La situation est très différente dans la maison 2, qui montre une prépondérance de vestiges à l'extérieur des structures, ce qui suggère une utilisation plus longue de l'habitation avec un usage ultime probable comme dépotoir. Cependant, la répartition du mobilier à l'extérieur des structures est loin d'être aléatoire avec la distinction de zones vierges de vestiges à l'est et au nord de la maison et des concentrations spécifiques de matériel.

La maison 3 présente une situation intermédiaire avec un matériel concentré hors des structures au nord de l'habitation, ce qui peut indiquer l'utilisation de cet espace comme zone de rejet. Finalement le bâtiment 4 se démarque nettement des autres avec une faible densité de vestiges qui s'explique par sa vocation différente liée probablement au parcage du petit bétail.

Au-delà de ces distinctions dans la répartition spatiale des vestiges entre les 3 habitations qui sont le reflet de processus taphonomiques et de gestion des déchets différents, ces bâtiments montrent des similarités dans la représentation des vestiges. En effet, le corpus des espèces fauniques, identique entre les 3 maisons, atteste une prédominance des caprinés suivis par le bœuf puis le porc, alors que la construction 4 se marque par l'omniprésence des caprinés (fig. 36). L'industrie lithique taillée indique aussi des similarités avec le choix des matières premières dominées par le quartz dans tous les bâtiments (fig. 29) et une distribution semblable des types de support (fig. 37). Toutes ces ressemblances confortent l'idée d'une communauté néolithique partageant le même mode de vie et optant pour des choix analogues quant à leurs produits de consommation.

Datée vers 3800-3600 av. J.-C., l'occupation du Cortaillod type Saint-Léonard, dont on perçoit deux phases, semble se mettre en place assez rapidement après celle du Cortaillod type Petit-Chasseur. Il est plus difficile de préciser l'organisation de celle-ci étant donné la fouille incomplète de la couche 13 au Petit-Chasseur II. Néanmoins il semble que l'habitation limitée à l'est du chantier II était prolongé à l'ouest par une terrasse, qui peut correspondre à une structure de mise en culture.

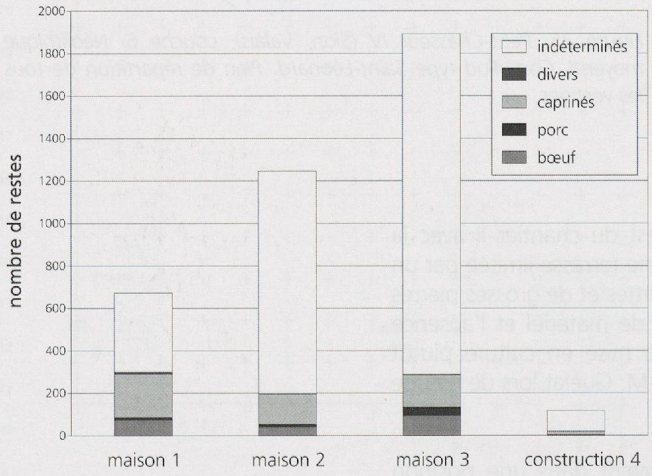

Figure 36. Petit-Chasseur II couche 14, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais), Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogrammes montrant la répartition de la faune selon les espèces dans les différents bâtiments (données provenant de Chiquet ce volume).

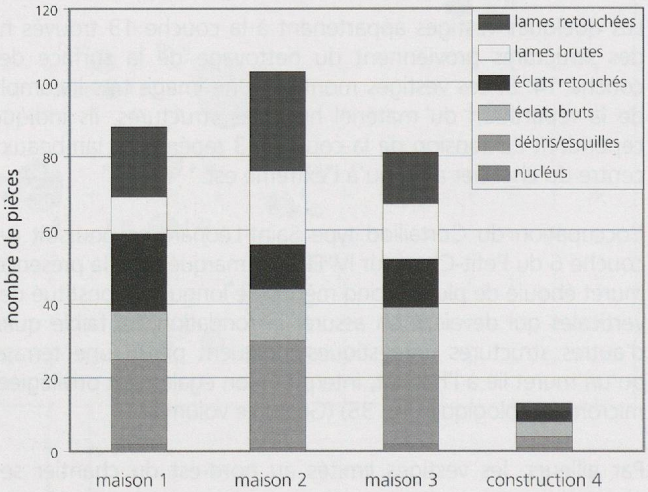

Figure 37. Petit-Chasseur II couche 14, Petit-Chasseur IV couche 7 (Sion, Valais), Néolithique moyen II, Cortaillod type Petit-Chasseur. Histogrammes montrant la distribution de l'industrie lithique taillée selon les types de support dans les différents bâtiments (données provenant de Honegger ce volume).

Bibliographie

Besse, Marie, « Fouilles du Petit-Chasseur IV à Sion : rapport préliminaire », 1993, (Université de Genève, rapport).

Besse, Marie. « L'habitat Néolithique moyen du Petit-Chasseur IV à Sion (Valais, Suisse) », *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie* 4, 1993-1994, pp. 104-107.

Besse, Marie, Mottet, Manuel, « De la cabane au hameau, du hameau au village : l'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse), in : Besse, Marie, Stahl Gretsch, Laurence-Isaline, Curdy, Philippe, (ed.) *ConstellaSion : hommage à Alain Gallay*, Cahiers d'archéologie romande 95, Lausanne 2003, pp. 185-192.

Bradley, Richard, Fulford, Michael, « Sherd size in the analysis of occupation debris », *Bulletin of the Institut of Archaeology* (London), 17, 1980, pp. 85-94.

Courtin, Jean, Villa, Paola, « Une expérience de piétinement », *Bulletin de la Société préhistorique française* 79, 4, 1982, pp. 117-123.

Djindjian, François, « Méthodes pour l'archéologie », Paris 1991.

Fellner, Robert, Federici-Schenardi, Maruska, « Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien 5 : analyse spatiale, approche historique et synthèse. Vestiges gallo-romains », *Cahiers d'archéologie jurassienne* 17, Porrentruy 2007.

Hayden, Brian, Cannon, Aubrey. « Where the garbage goes : refuse disposal in the Maya highlands », *Journal of anthropological archaeology* 2, 1983, pp. 117-163.

Moinat, Patrick, « L'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur (Sion, Valais) », 1985, (Université de Genève, Mémoire de diplôme).

Moinat, Patrick, « Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) : l'habitat Néolithique moyen de l'horizon inférieur », *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 71, 1988, pp. 77-102.

Murray, Priscilla, « Discard location : the ethnographic data », *American antiquity* 45, 1980, pp. 490-502.

Sauter, Marc-Rodolphe, Gallay, Alain, Chaix, Louis, « Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais », *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 56, 1971, pp. 17-76.

Seymour, Deni, Schiffer, Michael, « A preliminary analysis of pithouse assemblages from Snaketown, Arizona », in : Kent, Susan (ed.). *Method and theory for activity area research*, New York 1987, pp. 549-603.

Sommer, Ulrike, « Zur Entstehung archäologischer Fundvergesellschaftungen : versuch einer archäologischen Taphonomie », *Universitätsforschungen zur prähistorischen Archäologie* 6, Studien zur Siedlungsarchäologie I, Bonn 1991, pp. 51-174.

Tani, Masakazu, « Beyond the identification of formation processes ; behavioral inference based on traces left by cultural formation processes », *Journal of archaeological method and theory* 2, 1995, pp. 231-252.

Winiger, Ariane, « L'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur II (Sion, Valais) : analyse du secteur oriental », 1985, (Université de Genève, Mémoire de diplôme).

Winiger, Ariane, « Le Néolithique valaisan », in : Degen, Rudolf, Höneisen, Markus, *Die ersten Bauern : Pfahlbaufunde Europas* 1, Zürich 1990, pp. 353-360.